

Photothèque LA PRESSE

Release

TROIS ENQUÊTES À ARCHAMBAULT

UNE NUIT D'HORREUR

TROIS GARDIENS SONT TUÉS, DEUX DÉTENUS SE SUICIDENT

■ Trois agents de détention ont été tués à coups de pic, sept gardiens ont été blessés et deux détenus se sont suicidés tôt, hier matin, à l'Institut Archambault, au cours de la plus grave émeute survenue dans un pénitencier canadien depuis 1960. L'émeute a été déclenchée, semble-t-il, par une tentative d'évasion massive à laquelle plus de 100 détenus auraient participé. Trois enquêtes distinctes sont actuellement en cours.

pages A 2 et A 3

Christian Perreault, 23 ans, a été l'un des instigateurs du bingo à Archambault. Il purgeait une peine de 25 ans pour avoir assassiné le policier Emmanuel Cloutier en novembre dernier.



photo UPC

L'ÉMEUTE LA PLUS SANGLANTE DEPUIS 60

MODE

POUR LES SOIRÉES ÉLÉGANTES

■ Pour les grandes sorties, les femmes ont encore envie de s'habiller, ce qui fait le bonheur des créateurs de mode qui en profitent pour donner libre cours à leur imagination.

page B 1

photo Pierre McCann, LA PRESSE



SOMMAIRE

Annonces classées: B 8 à B 11, C 3, C 8 et sport 12 à 14
Arts et spectacles
— Informations: B 5, B 6
— Cinéma: B 7
Carrières et professions: C 3
Décès, naissances, etc.: C 9
Économie: C 1-C 6
Éditorial: A 6
Êtes-vous observateur?: B 8
FEUILLETON: B 9
Horoscope: B 11

Le monde: C 7, C 10
Météo: A 2
Mots croisés: B 10
Quoi faire aujourd'hui: B 7
Télé-câble: B 5
Télévision: B 5
— Horaires: B 7
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui:
— Mode: B 1
TABLOÏD SPORTS
Mots croisés: 18
Mot mystère: 18
Contact: 11-14

LE MONDE

WASHINGTON REPOUSSE L'INITIATIVE D'ARAFAT

■ Les États-Unis ont rejeté hier la déclaration écrite et signée par le chef de l'OLP, Yasser Arafat, «approuvant toutes les résolutions de l'ONU relatives à la question palestinienne», la considérant comme insuffisante en vue de l'établissement d'un dialogue direct. Israël, pour sa part, qui continue de dénoncer «la manœuvre de propagande» de l'OLP, a bombardé Beyrouth-Ouest pour la cinquième journée consécutive, faisant, selon l'agence Wafa, 101 morts et blessés parmi la population civile au cours des dernières 24 heures.

page C 7

PLATTSBURGH LE TAUX DE CHANGE: ENTRE 15% ET 25%

photo Pierre McCann, LA PRESSE

page A 4



TABLOÏD SPORTS

UN SECRET! BORG ET GENOIS AU FORUM EN OCTOBRE

page 7

L'ÉCONOMIE

HAUSSE DES TARIFS INÉVITABLE

page C 1



Photothèque LA PRESSE

ÉDITO

LE MYSTÈRE SUR LA MUTINERIE

PAR JEAN-GUY DUBUC

page A 6

GRÈVE CHEZ NORDAIR

page A 5

LES INCIDENTS D'ARCHAMBAULT

Warren Allmand rappelle les dangers de surpeuplement

Sans prétendre connaître les causes qui ont mené aux événements dramatiques d'hier à l'Institut Archambault de Sainte-Anne des Plaines, l'ancien solliciteur-général du Canada, M. Warren Allmand rappelle que la surpopulation a souvent causé des problèmes de cette nature dans le passé au Québec, et entend effectuer ses propres vérifications dans le cas présent.



Warren Allmand

reçoivent beaucoup de lettres de détenus lorsque ça va mal dans les institutions. Or, nous n'en

avons reçu que très peu ces derniers mois.

M. Allmand a cependant signalé que la plupart des émeutes sur lesquelles il a fait enquête alors qu'il était solliciteur-général, étaient associées à la surpopulation dans les institutions, et tout particulièrement au Québec. Il a fait remarquer que M. Bob Kaplan a soulevé récemment la possibilité de loger deux détenus dans la même cellule au Québec à cause des problèmes de surpopulation. «Ça ne s'est pas fait, et j'ai toujours été contre cela» a-t-il ajouté.

Rappelant que les établissements de détention ne sont pas climatisés, il a indiqué que la surpopulation est toujours susceptible de créer des problèmes pendant l'été, si les détenus ne bénéficient pas de programmes adéquats de récréation.

M. Allmand a déclaré qu'il ignore pour le moment ce qui s'est

passé à Archambault, mais il a indiqué qu'il entend vérifier personnellement certains points, dont la question de surpopulation. Il a rappelé que deux nouveaux établissements (Drummondville et Donnacona) sont actuellement en construction, mais il a indiqué qu'il est difficile, en attendant, de placer un certain nombre de détenus dans les établissements des autres provinces, à cause de l'impossibilité de leur donner des services en français.

L'ancien solliciteur-général se dit par ailleurs surpris des problèmes de surpeuplement dans les institutions fédérales au Québec, compte tenu du fait que le nombre de crimes graves a diminué dans la province au cours des deux dernières années. «Est-ce parce que les juges donnent des sentences plus sévères aux auteurs de crimes moins sérieux, ou est-ce parce qu'il y a moins de libérations conditionnelles? C'est ce que je veux savoir» a-t-il conclu.

M. Allmand, qui demeure toujours un adversaire de la peine capitale, s'est montré surpris des derniers événements à Archambault.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Tout comme son collègue Bob Kaplan, il a signalé que la situation a été relativement calme au cours des deux dernières années dans les établissements de détention. «En général, les députés qui siègent sur le comité de la Justice

\$25,714 PAR DÉTENU

Près d'un milliard par an pour les services de détention au pays

Les Canadiens dépensent près de \$1 milliard par année pour leurs services de détention, si l'on tient compte des dépenses de fonctionnement des établissements, des coûts des services de surveillance communautaire, des frais administratifs, et dans le cas du fédéral, des dépenses en immobilisations.

C'est ce qui ressort du rapport sur les Services correctionnels au Canada, publié hier par le Centre canadien de la statistique juridique.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Les chiffres fournis indiquent que le Canada a dépensé \$845 millions à ce chapitre il y a deux ans, en 1980-81, ce qui représentait \$35,31 par canadien, et \$47,45 par jour ou \$25,714 annuellement par prisonnier.

Ce chiffre constituait une hausse de 18 p. cent par rapport à l'année précédente, et de 24 p. cent par rapport à il y a deux ans. Il y a donc tout lieu de croire que les coûts pour l'année en cours ont atteint, sinon dépassé, le milliard de dollars.

Autre aspect important de ces statistiques: sur les 70 décès survenus dans les institutions de détention en 1980-81, 30 étaient attribuables au suicide, ce qui donne un taux de suicide sept fois plus élevé que celui de la population adulte.

24,000 personnes étaient incarcérées au Canada il y a deux ans. Six p. cent d'entre elles étaient de sexe féminin. L'âge moyen était de 28 ans, mais l'âge de la plupart des détenus variait entre 18 et 25 ans. De ces 24,000 personnes, 20,000 purgeaient une peine, tandis que les 4,000 autres attendaient de comparaître à nouveau devant un tribunal.

Les contribuables, qui réclament une plus grande sévérité de la part des tribunaux et un durcissement au chapitre de la liberté surveillée et des libérations condi-

tionnelles, devraient accepter des dépenses beaucoup plus considérables de l'Etat dans les institutions de détention, si on donnait suite à leur demande.

Les statistiques publiées hier indiquent en effet que 62,000 contrevenants étaient soumis à une ordonnance de liberté surveillée en

1980-81, tandis que 5,800 autres jouissaient d'une libération conditionnelle d'un établissement fédéral ou faisaient l'objet d'une surveillance obligatoire. En outre, 1,800 contrevenants étaient assujettis à une libération conditionnelle d'un établissement provincial. On peut imaginer le nombre d'institutions qui seraient néces-

saires pour abriter toutes ces personnes si elles étaient incarcérées. Et malgré la clémence relative du système actuel, les gouvernements ont inauguré 15 nouveaux établissements de 1978-79 à 1980-81, pour une capacité de 1,421 lits. Il faut signaler ici que 10 institutions ont été fermées pendant cette même période.



En juin 1962, une émeute éclatait au pénitencier Saint-Vincent de Paul. Bilan: un détenu tué et 22 blessés. Ce fut l'une des cinq autres mutineries sanglantes qu'ont connues les prisons canadiennes depuis 1968.

Photothèque La Presse



Téléphoto UPC

Le drapeau était en berne hier à l'Institut Archambault de Sainte-Anne des-Plaines, à la suite des incidents meurtriers de la veille.

Une marmite sous pression

«Il est presque normal qu'une explosion comme celle qui vient d'ébranler l'Institut Archambault se produise en juillet, c'est-à-dire au temps des vacances qui est l'une des périodes les plus difficiles à vivre pour les détenus», a déclaré hier M. Maurice Cusson, professeur au département de criminologie de l'Université de Montréal. En plein coeur de l'été, quand les amis et les proches sont au loin, la détention est plus pénible, tout comme pendant le temps des fêtes et des réjouissances du nouvel an, a précisé le professeur Cusson, songeant en particulier à Saint-Vincent-de-Paul et à Archambault, deux institutions à sécurité maximum où les conditions de séjour sont objectivement contraignantes et sévères.

«Il faut penser à ces établissements comme à des marmites sous pression», dit encore M. Cusson qui, pour avoir étudié le fonctionnement et le régime de ces institutions, en connaît bien les modes de vie et les réactions. Même en supposant la plus humaine et la plus libérale des directions, ces phénomènes cycliques sont inévitables, souligne

M. Cusson qui, dans la soirée de lundi, ne connaissait toujours pas les causes et les circonstances exactes du drame de Sainte-Anne-des-Plaines.

Les détenus d'Archambault, condamnés à de longues peines, sont au nombre des criminels les plus dangereux, rappelle le professeur Cusson. «Ils n'ont plus rien à perdre», ce qui les porte à commettre des actes insensés, désespérés.

À l'occasion de ces désordres — émeutes ou mutineries — les détenus règlent des comptes accumulés. Ainsi s'expliquent des agressions ou des meurtres, estime M. Cusson.

Le seul moyen d'empêcher la détérioration des conditions de vie à l'intérieur d'une institution et de prévenir des émeutes, conclut M. Cusson, consiste pour les directions à mettre en place ce que l'on appelle par euphémisme «la sécurité préventive», c'est-à-dire un réseau d'espionnage à l'intérieur de la prison grâce auquel il est souvent possible d'éviter des explosions. Mais il arrive aussi qu'elles soient inévitables malgré toutes les précautions.

Depuis 1969, 20 meurtres et six prises d'otages

(PC) — Malgré sa réputation de pénitencier le plus «avancé» au Canada, l'Institut Archambault de Sainte-Anne-des-Plaines risque de passer à l'histoire comme l'une des institutions les plus perturbées par la violence.

Inaugurée en 1969, le pénitencier a connu, au cours des six dernières années six prises d'otages et plus de 20 meurtres parmi lesquels on relève les suivants:

— Léopold Dion, 52 ans, meur-

trier et violeur d'enfant, fut assassiné par un détenu qui prétendait être la réincarnation de «Lawrence d'Arabie».

— Normand Piché, 19 ans, battu à mort à coups de barre de fer en janvier 1977. Plus de 170 détenus qui ont assisté à la scène ont néanmoins vu quoi que ce soit.

En 1977 également, les détenus ont fait la grève pendant 110 jours, refusant de travailler dans les ateliers mis à leur disposition. Ils invoquaient les conditions déplorable de vie à l'intérieur des murs.

Des caches d'armes ont également été découvertes. En septembre 1974, au cours d'une fouille, on retrouvait une grande quantité de dynamite, des revolvers, de la poudre, des balles, un moteur électrique, une foreuse, de l'argent et des drogues dans les cellules des détenus.

Nommé en l'honneur du regretté juge Joseph Archambault, de la Cour supérieure du Québec, l'institution est de conception architecturale insitée.

Le pénitencier prend la forme d'une roue, dont le moyeu constitue le centre névralgique qui assure les communications entre les nombreuses ailes.

C'est dans cet immeuble circulaire, au «Contrôle N», que les détenus ont déclenché l'émeute qui a fait cinq morts et sept blessés dimanche soir.

Le périmètre extérieur de l'établissement est isolé par de hautes clôtures surmontées de barbelés et surveillé en permanence par des gardes armés de poste dans des miradors.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 16 Max.: 28
ENSOLEILLÉ

DEMAIN: ENSOLEILLÉ

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	12	24	Ensoleillé
Outaouais	16	25	Ensoleillé
Loyers	13	26	Ensoleillé
Cantons de l'Est	14	26	Ensoleillé
Mauricie	13	26	Ensoleillé
Québec	12	24	Ensoleillé
La-Saint-Jean	10	22	Ensoleillé
Rimouski	10	22	Ensoleillé
Gaspésie	10	22	Ensoleillé
Bas-Caraïbe	9	21	Ensoleillé
Sept-Îles	9	21	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	14	26	
Edmonton	12	28	
Regina	12	26	
Winnipeg	15	28	
Toronto	15	26	
Fredericton	12	27	
Halifax	15	23	
Charlottetown	15	23	
Saint-Jean	10	16	

La Quotidienne

Tirage d'hier
0 - 7 - 4

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	23	32	Nlle-Orléans	21	31
Buffalo	22	29	Pittsburgh	19	32
Chicago	23	32	San Francisco	12	19
Miami	26	33	Washington	23	33
New York	24	29	Dallas	24	37

Les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	10	19	Madrid	16	33
Athènes	23	43	Moscou	11	20
Acapulco	23	33	Mexico	13	22
Berlin	15	26	Oslo	13	22
Buenos Aires	10	15	Paris	15	21
Copenhague	16	23	Rome	22	28
Gênes	14	16	Séoul	21	31
Hong Kong	28	32	Stockholm	16	29
Le Caire	19	33	Tokyo	21	23
Lisbonne	16	31	Trinidad	26	25
Londres	15	22	Vienne	18	21

L'émeute la plus sanglante des pénitenciers canadiens depuis 1960, à Winnipeg

(PC) — L'émeute sanglante de dimanche à l'Institut Archambault, près de Montréal, a fait le plus grand nombre de morts de toutes les émeutes qui ont eu lieu dans les pénitenciers canadiens depuis 1960.

Trois gardiens et deux détenus ont été tués et sept gardiens ont été blessés.

La plus récente émeute sanglante s'est produite en juin 1977 au Centre correctionnel de Prince Albert, en Saskatchewan. Deux détenus ont perdu la vie et 22 autres ont été blessés.

L'émeute a pris fin, après 12 heures, avec la libération des deux otages, des membres du personnel. Les dégâts s'élevaient à plus de \$1 million.

Il y a eu cinq autres émeutes sanglantes depuis 1960.

JUIN 1975. Un otage a été tué dans un établissement provincial de New Westminster, en Colombie-Britannique, après que trois détenus, purgeant des peines d'emprisonnement à vie, eurent pris et retenu 15 employés durant 41 heures.

AVRIL 1971. Deux détenus sont morts et 10 autres blessés

au cours d'une émeute qui a duré quatre jours, au pénitencier de Kingston, en Ontario.

MAI 1963. Un gardien et un détenu ont perdu la vie au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, près de Montréal, à l'occasion d'une prise d'otage.

JUIN 1962. Un détenu tué et 22 blessés, à Saint-Vincent-de-Paul, dans un affrontement avec la GRC, la Sûreté du Québec et l'armée. \$2 millions de dégâts.

AOÛT 1960. Un détenu tué et sept gardiens et détenus blessés dans une émeute au pénitencier de Stony Mountain, à Winnipeg.

UNE TENTATIVE D'ÉVASION FINIT EN BOUCHERIE

Archambault: trois gardiens sont tués et deux détenus se suicident

Trois agents de détention et deux prisonniers sont morts à l'Institut Archambault de Sainte-Anne des Plaines, tôt hier matin. Avant que la riposte des forces de l'ordre ne ramène le calme en recourant aux gaz lacrymogènes et aux coups de feu de semonce, les trois gardiens ont été tués à l'aide de pics de fabrication artisanale; les deux détenus, eux, se sont suicidés au cyanure à peu près au moment où on allait les maîtriser. Sept autres gardiens ont également été blessés.

**GEORGES LAMON
et MARIO ROY**

Dans les heures qui ont suivi le sanglant événement, le pire à s'être produit dans un pénitencier canadien depuis 1960, les informa-

tions se sont faites contradictoires en ce qui a trait aux causes et motifs de cette émeute qui, selon toutes probabilités, aurait été déclenchée par une tentative d'évasion massive à laquelle, à certains moments, auraient participé entre 100 et 150 détenus.

Les trois agents de détention sont décédés à l'hôpital au cours de la journée d'hier. Il s'agit de Léandre Leblanc, 60 ans, qui allait prendre sa retraite dimanche prochain; ainsi que David Van Den Abeele, 36 ans, et Denis Rivard, 27 ans, qui comptaient respectivement douze et six ans de service en milieu carcéral.

Trois enquêtes distinctes, celles du coroner, de la Sûreté du Québec et du Service correctionnel, auront pour but de déterminer les raisons pour lesquelles ces trois

agents de la paix sont morts en service, a annoncé le Solliciteur général du Canada, Robert Kaplan, selon qui, ce «premier incident sérieux à Archambault depuis 1979» s'inscrit paradoxalement dans un contexte de diminution du niveau de violence dans les pénitenciers canadiens.

Asphyxie au cyanure

On impute à Christian Perreault, 23 ans, et à Yvon Martin, 39 ans, les pires gestes de violence qui ont été posés au cours de cette nuit d'horreur, notamment à l'égard des agents de la paix assassinés.

Tous deux détenus à vie pour meurtre, Perreault et Martin sont morts par asphyxie au cyanure, un produit que l'on trouve sous

forme de capsule, de poudre ou de sirop, dont l'utilisation est relativement fréquente derrière les barreaux, et qui agit irréversiblement en quelques minutes. Le corps de Perreault — le meurtrier de l'agent de police Emmanuel Cloutier — a été retrouvé par dessus celui d'un gardien. Quelques minutes plus tôt, il avait annoncé à un agent qui allait le maîtriser: «Laisse faire bonhomme... Dans cinq minutes, ça va être fini pour moi...»

D'autre part, deux agents de détention, Marcel Jacob et André Mooney, ont été sérieusement blessés, alors que cinq autres ont pu réintégrer leur domicile après avoir été traité, pour choc nerveux et blessures diverses, en milieu hospitalier.

Pour ces rescapés, l'aventure

semble avoir été littéralement traumatisante. «J'ai eu très peur... Et je suis heureux d'être sorti de là», commente Normand Breton, agent de détention depuis six ans, blessé à un oeil dans l'échauffourée, qui refuse de raconter les événements qu'il a vécus, enrobant ce qui semble être une consigne formelle du silence par un: «J'ai vécu ça une fois, je ne suis pas intéressé à le revivre en en parlant!» Alain Beaupied, lui, répond carrément au journaliste de LA PRESSE qui l'a rejoint chez lui: «Si tu veux avoir des nouvelles, appelle au pénitencier... Et puis, rappelle-moi plus!»

Personne ne sait rien

Au pénitencier, justement, «les informations que nous avons présentement indiquent que quelques détenus ont tenté de s'évader, ce

qui n'a pas fonctionné, après quoi ils ont essayé de prendre des otages et ils ont déclenché une émeute», indique Gaston Pelletier, administrateur régional des communications pour le Solliciteur général, selon qui la majorité des 420 pensionnaires de l'institution se trouvaient dans leurs cellules et n'ont pas été impliqués dans l'incident.

Du côté de l'Alliance de la fonction publique du Canada, tous les présidents des syndicats locaux de l'Institut Archambault étaient en réunion au cours de la journée d'hier, afin d'étudier les tenants et aboutissants de cette tragédie, a appris LA PRESSE.

Enfin, à l'Office des droits des détenus, on se refuse pour le moment à prendre position, faute d'information. «Toute visite, même des avocats qui ont des clients à Archambault, est interdite... C'est anormal, puisque c'est un droit reconnu par la Constitution», plaide un porte-parole de l'organisme, Me Nicole Daigneault, qui ajoute: «Moi, je veux savoir ce qui se passera par la suite, étant donné que, dans ce pénitencier, il existe une situation de tension de plus en plus grande... Ce qui m'étonne aussi, c'est que personne ne sait rien sur cette triste affaire», conclut-elle.

La nuit d'horreur minute par minute

(PC) — Voici la chronologie des événements survenus la nuit dernière au pénitencier à sécurité maximale de Sainte-Anne-des-Plaines:

22h30: — Au moment de réintégrer les cellules pour la nuit, un groupe de détenus prend subitement d'assaut le «Contrôle N», dans l'immeuble central du pénitencier. Ne portant aucune arme, une dizaine de gardes et d'employés du pénitencier sont facilement pris en otage par des forcenés armés de couteaux de fabrication artisanale.

22h31: — Après avoir déclenché l'alerte générale, trois gardes armés qui occupaient la console battent en retraite vers l'armurerie, pour en interdire l'accès aux détenus. Leur manœuvre réussie, ils s'enferment à double tour.

22h35: — Dans le «Contrôle N» c'est la mêlée générale. La tentative d'évasion se transforme en émeute sanglante. Le centre nerveux du pénitencier est mis à sac par les mutins. Armés jusqu'aux dents, les spécialistes du Groupe d'intervention, — le SWAT maison du pénitencier —, se lancent dans la bagarre. Des grenades lacrymogènes sont lancées et les détonations des automatiques M-16 retentissent. L'air est irrespirable.

22h40: — Rappelés d'urgence le directeur du pénitencier et le responsable des services de sécurité prennent charge des opérations. Par mesure de précaution, on fait appel à la Sûreté du Québec pour garantir le périmètre extérieur de la prison.

22h50: — Les premières voitures de police et des ambulances arrivent en trombe de Saint-Eustache, Saint-Jérôme et Lachenaie.

23h00: — L'Unité d'urgence de la SQ prend position sur le périmètre brillamment éclairé du pénitencier. Il y a en tout soixante policiers.

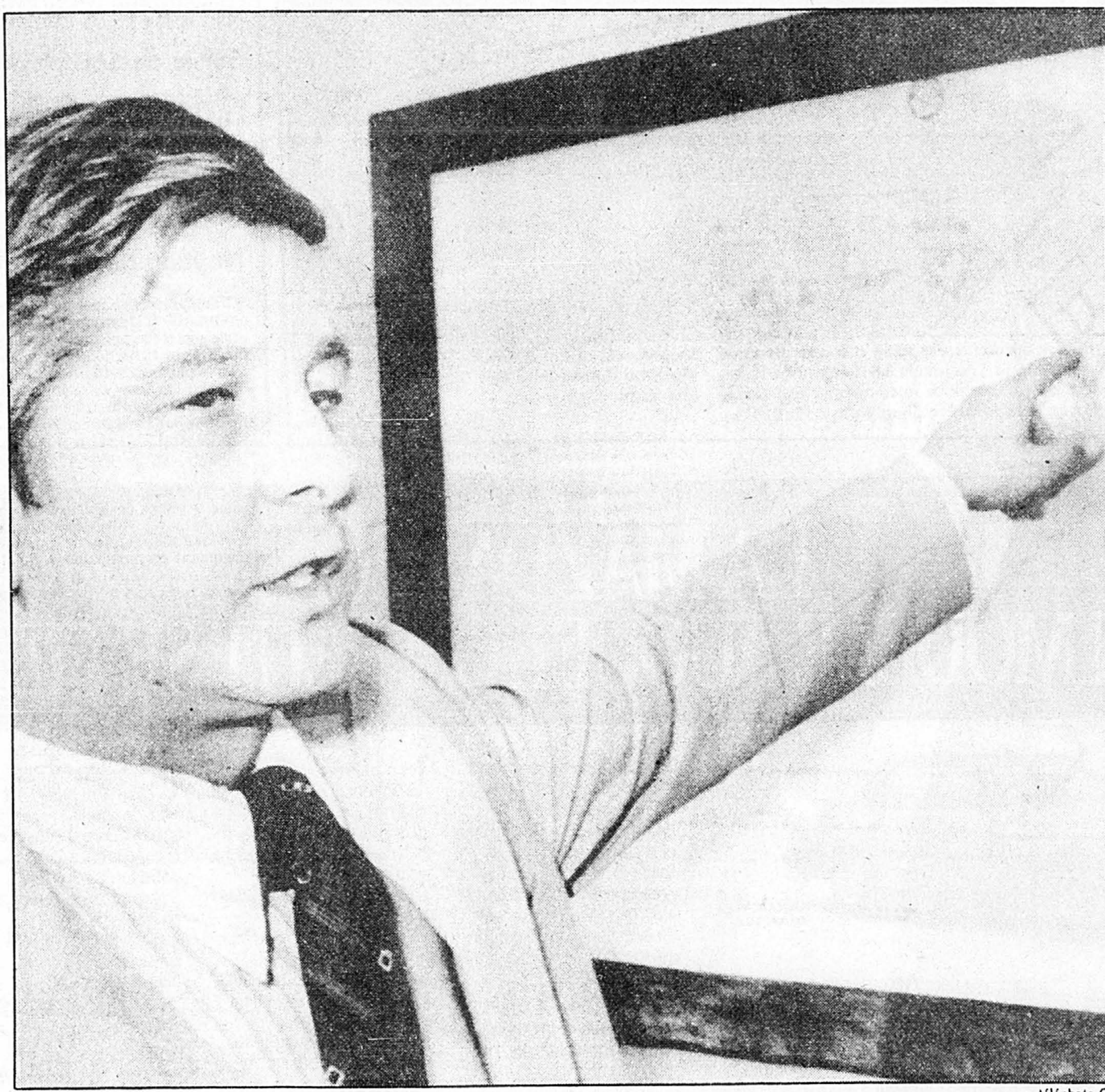
23h45: — La fumée se dissipe... Pendant que les morts et les blessés sont évacués, les gardiens et les commandos du Groupe d'intervention reprennent le contrôle de la situation. Les détenus, au nombre d'environ 200, sont refoulés vers la cour extérieure baignée par la lumière crue des projecteurs et le gymnase, où il doivent s'allonger au sol face contre terre.

23h59: — Pour les mutins dispersés dans la cour, la nuit sera longue. Un à un, ils pourront réintégrer leurs cellules, après avoir subi une fouille en règle, en présence de gardes armés. Les prisonniers resteront enfermés jusqu'à nouvel ordre, a décidé la direction.

4h30: — Le dernier mutin a regagné sa cellule.

7h00: — La Sûreté du Québec retire ses effectifs. La situation est redevenue normale...

Bilan: trois gardiens et deux détenus tués, deux blessés graves, mais hors de danger et cinq blessés mineurs.



Luc Mantha, l'assistant directeur de l'administration à l'Institut Archambault, montre du doigt le «Contrôle N», dans l'immeuble central du pénitencier, où a débuté l'émeute qui a fait cinq morts et plusieurs blessés dans la nuit de dimanche à lundi.

Perreault et Martin: des carrières brèves chargées de violence

«Il avait joué longtemps des bras dans les bars... Mais il s'était ramolli avec le temps», résume le détective Gaston Sanschagrin, de la Sûreté municipale de Charlesbourg, lorsqu'il interrogé sur Yvon Martin, un de ses anciens «clients». Quant à Christian Perreault, il suffit de savoir qu'il est l'assassin de l'agent de police Emmanuel Cloutier, abattu dans un établissement bancaire de Montréal, le 6 novembre dernier.

MARIO ROY

Les deux hommes, Martin, 39 ans, et Perreault, 23 ans, purgeaient tous deux des sentences de détention à vie pour meurtre, étant en outre assujettis à des ordonnances leur interdisant toute libération conditionnelle avant d'avoir purgé 25 ans de bague.

Christian Perreault était certes le plus célèbre des deux. Le 22 février dernier, il était reconnu coupable, en Cour d'assises, de

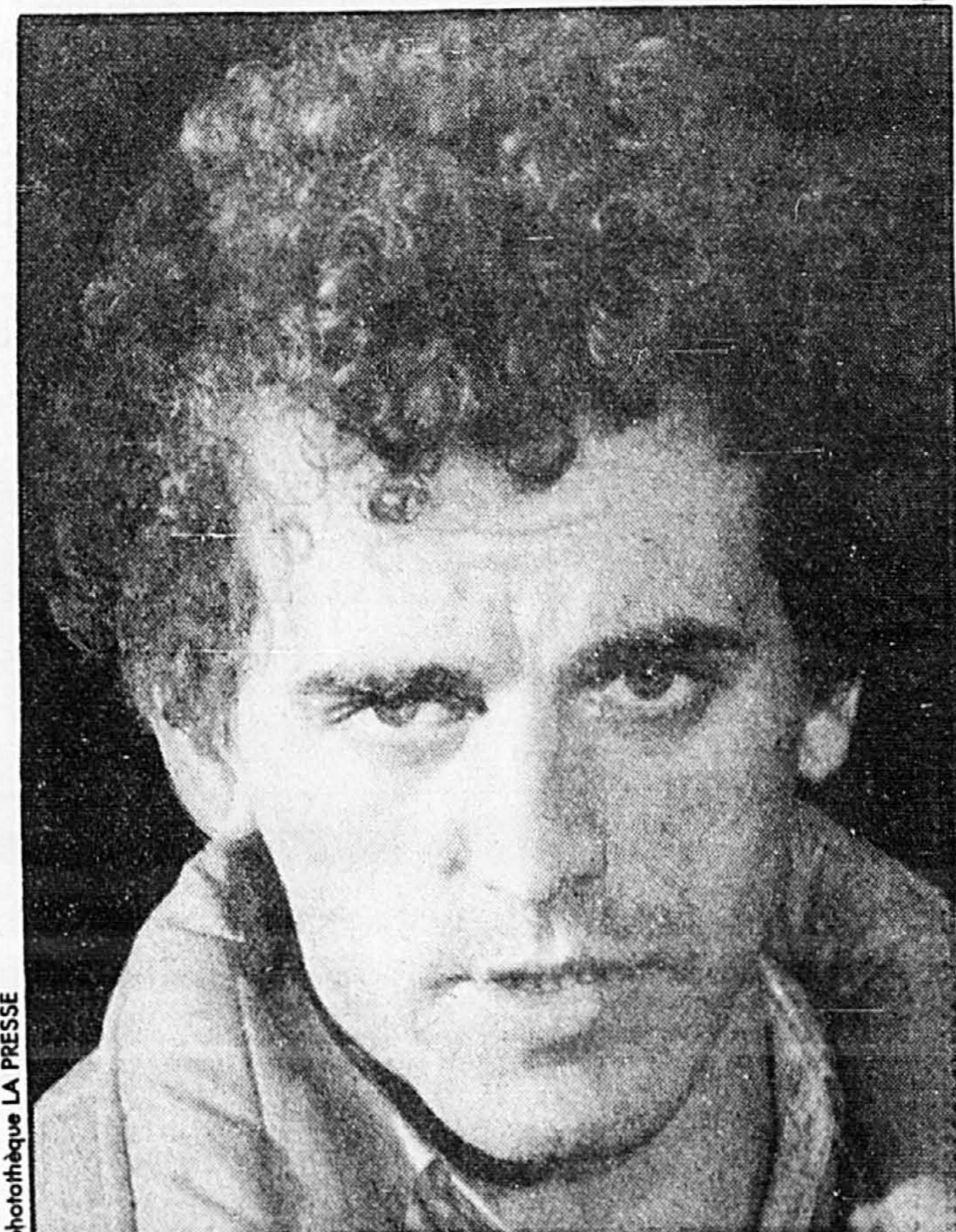
l'assassinat de l'agent Cloutier, un policier de 25 ans de service à la CUM, abattu quatre mois plus tôt dans les locaux de la Banque nationale de Place Dupuis après s'être présenté là, par hasard, au moment où Perreault arraisonnait une caissière.

Aboutissement logique d'une carrière criminelle courte mais mouvementée. Le petit revendeur de drogue de la rue Saint-Denis était continuellement armé, il demeurait avec une jeune et jolie danseuse, Melodie Peterson, qui, envers Perreault, éprouvait à la fois de l'amour et de la crainte. Lorsque cerné par les policiers (pourtant armés de fusils-mitrailleurs), Perreault tente, l'accélérateur collé au plancher, de leur échapper; lorsqu'emménagé à Bonsecours, il risque une manœuvre d'évasion par les plafonds, et se retrouve coincé avec, à la main, une carabine de calibre .13; heureusement vide de munitions... Devant les jurés, il s'était

contenté de dire: «Je ne me souviens de rien.»

Yvon Martin, lui, s'en est pris à des membres de sa famille éloignée, le 29 décembre 1979. Ce jour-là, dans une résidence de la 49ième rue ouest à Charlesbourg, en banlieue de Québec, il a froidement abattu Jean-Marc Chantal, 40 ans, et sa compagne, Ginette Tanguay, 35 ans. Pour une obscure question d'argent, peut-être, car on n'en a jamais été très sûr. Recherché dans toute la province, il était appréhendé 44 jours plus tard, puis reconnu coupable de double meurtre au premier degré en Cour d'assises.

«Dans les temps des Fêtes, il devenait dépressif et ça le rendait violent», ajoute le policier Sanschagrin, qui avait appréhendé Martin exactement un an plus tôt, en 1978, après un vol à main armée. Cette fois-là, l'arme de calibre .32 que le suspect tenait à la main s'était enrayée après qu'il eût appuyé sur la gachette, avait-on constaté...



Christian Perreault, petit revendeur de drogue de la rue St-Denis, devenu «célèbre» pour le meurtre de l'agent de police Emmanuel Cloutier.

LÉANDRE LEBLANC

Retraite de rêve qui vire au deuil

La femme de Léandre Leblanc, un des trois gardiens tués lors de l'émeute qui a eu lieu dimanche soir au pénitencier Archambault, était à Moncton lorsqu'elle a appris la fin tragique de son mari. D'autant plus tragique que celui-ci terminait sa carrière dimanche soir, à l'âge de 60 ans, et qu'il devait la rejoindre dans son Nouveau-Brunswick natal. Elle l'y avait précédé pour préparer la maison qui devait abriter leur retraite après un quart de siècle au service correctionnel du Canada.

M. Art Robson, directeur intérimaire des communications à l'Administration régionale à Moncton, a confié à LA PRESSE que M. Leblanc était entré au service correctionnel du Canada en 1957, plus précisément au pénitencier Dorchester du Nouveau-Brunswick, avant de passer à Montréal.

Il a ajouté que des arrangements avaient été faits pour que Mme Leblanc rentre dans les 24 heures à Montréal.

EN VACANCES À PLATTSBURGH

Les Québécois s'accommodent des taux de change

■ Sauf exception - et il faut la chercher comme une aiguille dans une botte de foin -, on n'accepte pas l'argent canadien au pair à Plattsburg. Mais les taux de change réclamés dans les campings au abords du lac Champlain et dans les magasins de la ville ne désenchantent pas les vacanciers québécois qui ont traversé la frontière américaine.

NICOLE BEAUCHAMP

«Nous sommes partis au petit bonheur, sans destination, avec de l'argent canadien en poche uniquement. Dépendant des endroits ou des commerçants, le taux de change varie de 15 à 25 pour cent quand on paie en dollars canadiens», raconte M. Romain Barrette de Joliette que le hasard a mené à camper au Cumberland Bay State Park Beach. À cet endroit, on affiche tout de go les tarifs dans les deux monnaies aux barrières d'entrée: \$3 américains et \$3.75 canadiens par automobile pour l'accès à la plage; \$6.50 US et \$8.10 can par jour pour un emplacement sur le terrain de camping.

«Ici, ils échantent à 25 pour cent, reprend M. Barrette qui rouspète bien un peu que là comme dans d'autres magasins «ils remettent le change de nos billets en argent canadien au lieu de le rendre en argent américain». La clémence de la température et les charmes du site ont tôt fait de le convaincre qu'il en a pleinement pour son argent sans y perdre au change! «Je ne regrette pas d'être ici. On y est très bien. On a frappé un endroit à l'entrée de la ville de Québec où le terrain de camping coûtait drôlement plus cher et où l'on ne pouvait même pas choisir l'emplacement», dit-il.

À chaque campeur sa façon de calculer ce qui revient le plus économique. «Je suis venue à la fois avec des dollars canadiens et américains. Le taux de change était à 29 pour cent à Montréal

au moment de mon départ il y a près de 15 jours», relate pour sa part Mme Marullo de Rosemont. En règle générale, les centres commerciaux offrent un taux de change autour de 22 pour cent et au maximum de 25 p.c.. Il faut savoir compter pour ne pas se faire arranger, mais les commerçants sont honnêtes.»

Une tournée éclair de divers magasins illustre effectivement comment l'échange fluctue selon le gré des marchandises qui correspondent aux besoins plus ou moins courants des touristes campeurs. Ceux-ci doivent nécessairement s'approvisionner en victuailles. Une fiche collée sur les caisses d'un magasin d'alimentation indiquait ainsi un taux de change de 23 p.c. et une boutique de jouets un taux de 20 p.c., tandis que des magasins de vêtements de sport et de souliers tentaient d'attirer les vacanciers en annonçant en vitrine un «special

canadian exchange» de 15 pour cent. Un restaurant majorait de 18 pour cent le prix des repas payés en dollars canadiens. Autre exemple, le taux de change du motel Howard Johnson's s'élevait à 23 p.c.

«Cela fait trois ans d'affilée que je campe durant trois semaines à Plattsburg. Je suis partie avec de l'argent canadien en sachant fort bien que l'on n'acceptait pas nos dollars au pair. À mon avis, c'était plus avantageux ainsi. Il suffit de dénicher les aubaines et les commerces qui accordent le meilleur taux de change. On se refille les bons renseignements entre campeurs», opine Mme Louise Iurescia de Ville La Salle.

De son côté, un habitué du Cumberland Bay State Park, M. Jean-Marie Chabot de Bellechasse de Bellechasse, ne s'embarasse pas de compter. «Cela fait cinq ans que nous venons ici. J'ai fait changer mon

argent en dollars américains au taux de 27 p.c.. Je n'avais pas envie de calculer à chaque fois la remise de la monnaie sur les billets canadiens et de m'obstiner. De toute façon, la nourriture et l'essence coûtent beaucoup moins cher qu'au Québec où il serait étonnant de trouver un emplacement de camping à un prix aussi bas», dit-il.

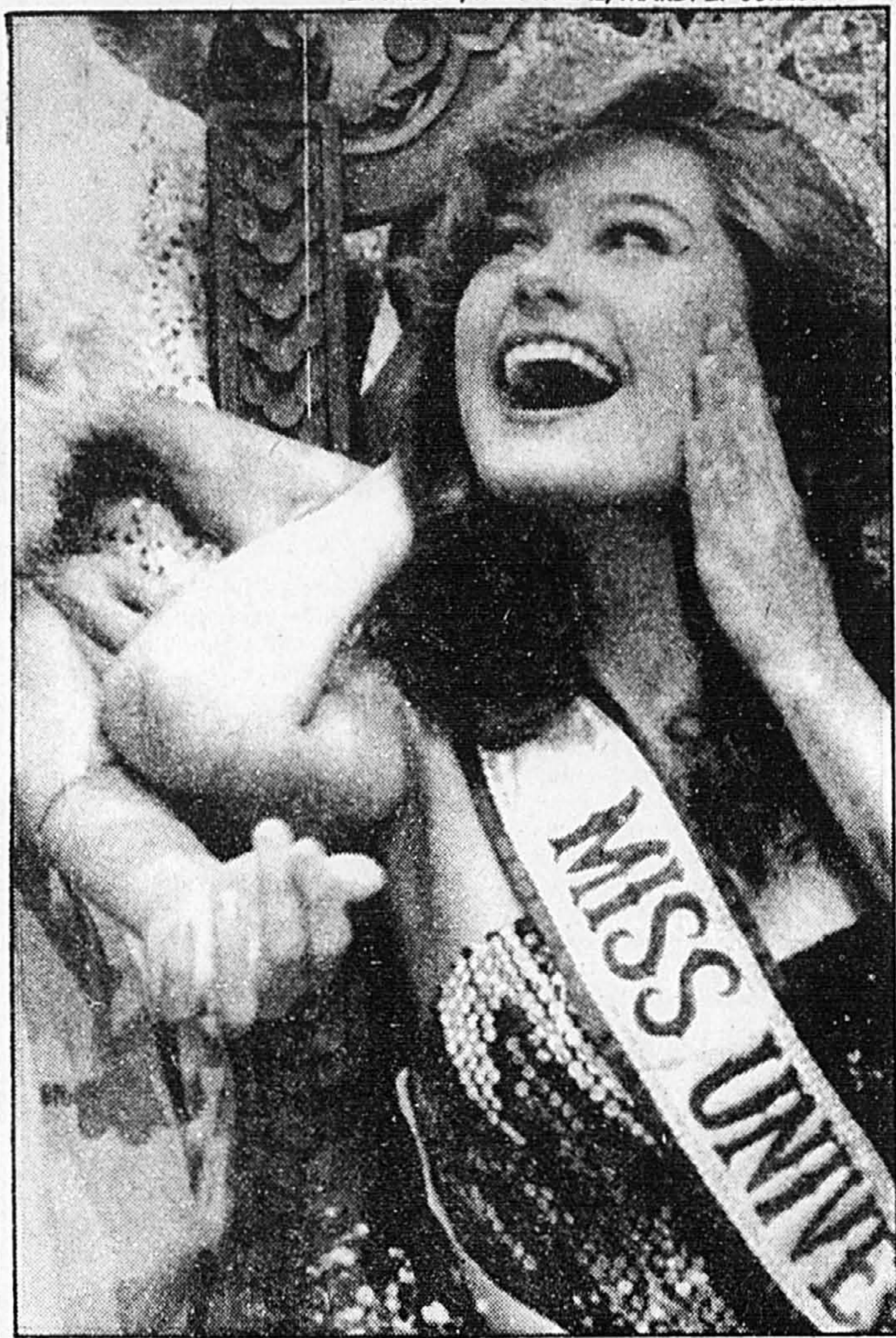
Quand on évoque la possibilité de trouver des coins où l'on accueille le dollar canadien chancelant sur un même pied que celui de l'oncle Sam, les campeurs rencontrés haussent les épaules d'incrédulité: «Bien sûr, les panneaux publicitaires pour attirer les touristes à Frontier Town ou à Ausable Chasm, non loin de Plattsburg, font miroiter leurs admissions au pair. Mais rien ne dit que ces lieux d'attraction ne gonflent pas les prix d'admission pour entrer dans leur argent».



La pâleur du dollar canadien n'a pas dissuadé M. Jean-Marie Chabot de St-Damien de Bellechasse de camper pour le cinquième été consécutif aux abords du lac Champlain à Plattsburg.

La propreté et l'aménagement sécuritaire de la plage au Cumberland Bay State Park n'ont pas leur pareil à ses yeux.

Photo Pierre McCann, La Presse



Karen Diane Baldwin éclate de joie quand elle a appris son éléction. photo UPI

Miss Canada est élue Miss Univers

■ LIMA (AP, AFP et PC)— Miss Canada, Karen Dianne Baldwin, une étudiante de 18 ans de London, Ontario, a été élue hier soir Miss Univers, à Lima, au terme d'une semaine de défilés.

La première dauphine est Miss Guam, Patty Chong Keriokos, 18 ans. La deuxième dauphine est Miss Italie, Cruzia Frowlepouti, 23 ans; les troisième et quatrième sont Miss Grèce, Tina Rossou, 19 ans, et Miss USA, Terri Utley, 20 ans.

La finale a été retransmise par satellite dans plus de cinquante pays et, selon les organisateurs, quelque 600 millions de téléspectateurs ont pu assister au spectacle en direct ou en différé.

Les mesures de sécurité avaient été renforcées à l'Amata Stadium où se déroulait le spectacle, une ancienne arène, à la suite des attaques à la bombe qui sont survenues à Lima au cours des trois derniers week-end et qui ont été revendiquées par un groupe terroriste communiste.

LA MAZDA 626: UN MODÈLE AUQUEL ON PEUT SE FIER.



LA MAZDA 626 GRAND LUXE

Lorsque vous choisissez une voiture, fiez-vous à la Mazda 626 pour établir vos normes d'achat.

Si pour vous, un bon achat signifie en avoir beaucoup pour son argent, alors la Mazda 626 Grand Luxe est un modèle du genre. Car

pourriez-vous imaginer une autre voiture vous offrant vitres électriques, direction et freins assistés, toit ouvrant télécommandé, vitres teintées, radio AM/FM stéréo, volant inclinable, régulateur de vitesse, siège à support lombaire réglable pour le chauffeur, etc., et tout ça en équipement standard? La Mazda 626 réussit cet exploit.

8,433
L/100km* mi/gal*

Accordez-vous plus d'importance à l'aspect mécanique de votre voiture? La Mazda 626 possède sous son capot un moteur à arbre à cames en tête remarquablement doux et efficace. Empruntant à la maîtrise technique de la RX-7, la 626 vous offre des jambes de force MacPherson à l'avant et des ressorts hélicoïdaux avec barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière. Résultat: la tenue de route d'une voiture sport et le confort d'une grande routière.

Vous pouvez aussi choisir entre la boîte manuelle à 5 rapports ou la boîte automatique en option pour obtenir, tout à la fois, puissance et faible consommation. À l'intérieur, les sièges arrière se rabattent séparément en fonction du nombre de passagers et de la quantité de bagages.

Si vos priorités se situent au niveau de la qualité de fabrication, alors vous ne serez pas déçus par la 626. Sa finition et sa construction sont remarquables.

Les portes et joints s'emboîtent comme un charme. En fait, cette qualité de finition ne se retrouve habituellement que dans une voiture beaucoup plus chère. Cette qualité se reflète aussi à l'intérieur de la voiture. Qu'il s'agisse du tapis ou du rembourrage, des accessoires ou des moulures, tout est irréprochablement bien fait et d'un goût parfait. Et à moins que vous ne possédiez déjà une voiture très chère, vous n'aurez probablement rien connu de pareil.

Les Mazda 626 et 626 Grand Luxe sont offertes en version coupé 2 portes ou sedan 4 portes. Considérez la concurrence, et ensuite considérez vos normes d'achat. La Mazda 626 fait probablement plus que les respecter, elles les surpassent. Et à un prix plus qu'abordable.

Alors passez voir nos Mazda 626 et 626 Grand Luxe chez votre concessionnaire. Plus vous la verrez, plus vous l'aimerez.

*D'après des essais conformes aux méthodes de Transports Canada, pour une 626 à 5 vitesses. La consommation réelle peut varier et la consommation en ville sera plus élevée en hiver. Certains des accessoires mentionnés ou illustrés sont offerts en option.



LA MAZDA 626 COUPÉ GRAND LUXE

mazda
LA VOIR, C'EST L'AIMER

ALBI AUTOMOBILES LTÉE
3300 boul. Ste-Marie,
Mascouche
474-2481/2

AUTOMOBILES
LOUIS DAoust INC.
2905 rue Notre Dame, Lachine
637-1153

AUTOMOBILES
RIVE NORD (1980) LTÉE
651 rue Notre Dame, Lavaltrie
588-4141

AUTONOR INC.
2344 Labelle,
Lafontaine
436-8211

AUTOS-SPORTS JERRY INC.
550 boul. Langlois,
Nitro, Valleyfield
373-2848

AVO AUTO INC.
3900 Jean-Talon ouest
342-3772

BLONDIN AUTOMOBILES LTÉE
3722 boul. Gouin est
324-9100

DELISLE AUTO (1970) LTÉE
2815 rue Sherbrooke est
523-1122

FABREVILLE AUTO INC.
4010 boul. Dagenais, Laval
622-3434

GAREAU MOTOR SALES INC.
10175 rue Papineau
381-3987

JRT CHAMBLAY AUTO
(1979) INC.
830 boul. Perigny, Chambly
658-6623

GARAGE BLANCHETTE INC.
900 St. Laurent ouest,
Longueuil
627-6347

ARMAND QUERIN
AUTOMOBILES LTÉE
4219 boul. Levesque, Laval
688-4787

JACAUTO LTÉE
3612 boul. St. Jean,
Dallard des Ormeaux
626-8120

SAINT CONSTANT AUTO LTÉE
48 rue St. Pierre,
St. Constant
632-0700

AMI AUTO INC.
36 boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

QUINTIN AUTOMOBILE INC.
490 Jacques Cartier sud
St. Jean, 346-9445

LES AUTOMOBILES
DANIEL BLANCHETTE INC.
2305 rte. Marie Victoirin
Tracy, 743-1211

LE DOMAINE DE L'AUTO
P.A.T. LTÉE
12210 Sherbrooke est
Pointe aux Trembles,
645-1694



Incendie d'origine inconnue, rue Saint-Jacques

Un incendie d'origine inconnue a causé des dommages matériels très importants à une taverne située en sous-sol au 431 rue Saint-Jacques ainsi qu'aux premier et deuxième étage de cet édifice où se trouvait également une brasserie. Il semble que les flammes aient pris naissance dans la taverne. Personne n'a

été blessé, même si l'incendie qui avait débuté vers 1h30 hier matin n'a pu être sous contrôle que vers 7h30. Par ailleurs, la banque sise sur le côté de l'immeuble incendié, de même que l'édifice abandonné adjacent ont été lourdement endommagés par l'eau.

Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Une vague d'optimisme chez les négociateurs des deux parties à la CTCUM

■ Un tout nouvel esprit de collaboration, rarement observé dans le passé, plane désormais sur les négociations entre la Commission de transport de la CUM et la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro.

«Depuis que je travaille ici (il y a plusieurs années), je n'ai jamais vu ça», a spontanément déclaré hier en entrevue téléphonique M. Jim Flynn, vice-président de la Fraternité, avec des intonations de voix qui ne cachaient nullement son optimisme.

PIERRE BELLEMARE

Pour la première fois hier, a-t-il poursuivi, la CTCUM a consenti à nous faire part de ses problèmes de fonctionnement budgétaire. On a demandé à l'employeur pourquoi il tient tellement à l'embauche de surnuméraires et il nous a expliqué sa position avec clarté et précision.

Un porte-parole patronal a abondé dans le même sens, en confiant que les négociateurs patronaux ont suggéré à leurs vis-à-vis syndicaux de trouver une formule de rechange à la proposition des «partiels», une formule capable de réduire de la même façon les dépenses de fonctionnement.

C'est donc sur cette formule «magique» que l'on travaille conjointement depuis la reprise du dialogue hier après-midi, après une interruption durant le week-

end. On a aussi décidé hier de se retrouver dès ce matin à la table des négociations (au lieu d'en après-midi), de façon à avoir des journées de travail plus normales, plus productives.

Par-delà ce nouveau vent d'encouragement appréciable, le défi reste de taille. Les 4.200 syndiqués refusent les «partiels» pour protéger notamment leur enveloppe de temps supplémentaire (selon certaines sources, les gains annuels moyens en temps supplémentaire sont de \$2.000 par travailleur).

Pour sa part, la CTCUM n'a que cette proposition à mettre sur la table pour sabrer tant bien que mal dans ses dépenses. La Commission a déjà écarté la semaine dernière l'hypothèse avancée par la Fraternité de récupérer le

manque à gagner auprès de l'utilisateur, par le biais, entre autres, d'un nouveau système de correspondance basé sur la distance parcourue.

Où et comment réduire les dépenses? Cela demeure l'énigme! Cependant, l'Association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain dénonce vertement les «positions anti-populaires de la Fraternité en s'en prenant aux plus démunis de la société».

«Leur proposition signifierait que l'on devrait «taxer» les usagers pour le profit d'une minorité (la Fraternité), qui va même jusqu'à suggérer une hausse de la carte mensuel (CAM)», s'est indigné hier cet organisme par voie de communiqué.

Tué en tentant de capturer un bandit

■ C'est tard dans la soirée de dimanche qu'a eu lieu le 42e meurtre de l'année à survenir sur le territoire de la CUM. La victime est M. André Saint-Pierre, âgé de 34 ans. Lors d'un hold-up au «Père du spaghetti» situé au 815 est de Maisonneuve, un client, M. Saint-Pierre, a ten-

té de couper la retraite au bandit mais ce dernier a fait feu sur dans sa direction, l'atteignant mortellement. Le suspect s'est échappé grâce à la complicité d'un deuxième individu qui l'attendait dans une voiture devant le restaurant. La police recherche les deux suspects.

Nordair forcée d'annuler 75% de ses vols

■ La société Nordair a annulé hier à 18h tous ses vols à l'ouest de Montréal (incluant Toronto, Winnipeg et Pittsburg) en raison d'une grève déclenchée en avant-midi par les 256 (sur 350) employés au sol de Montréal réunis en assemblée générale.

PIERRE BELLEMARE

Cependant, les cadres sont en mesure d'assurer tout au long de cet arrêt de travail l'ensemble des destinations régulières du nord-ouest québécois et des localités isolées de l'est de l'arctique. De plus, a précisé le porte-parole de Nordair, M. Ahmed Galipeau, aucun vol nolisé ne doit être affecté.

«Nous avons assez de personnel pour effectuer 140 vols par semaine (au lieu de 500 en temps normal)», a aussi indiqué M. Galipeau, au moment où les membres de l'Association internationale des machinistes (local 2309) joignent leur force au personnel clérical (140 employés) en grève depuis le 24 juin.

Une dernière rencontre a réuni dimanche les deux parties, en l'absence du médiateur; cette absence a d'ailleurs constitué, selon la partie syndicale, une anicroche au processus de médiation.

Assemblée à Toronto

«On est tanné de se faire niaiser, sans compter que l'employeur laissait planer la menace d'un lock-out ces derniers temps. C'est pourquoi on a décidé de sortir immédiatement», a déclaré un porte-parole syndical au terme de l'assemblée d'hier.

Il a également fait savoir que les 80 syndiqués de Toronto tiennent une assemblée à leur tour aujourd'hui et, selon lui, on prend pour acquis que ceux-ci emboîteront le pas.

Du côté syndical, on refuse systématiquement de jeter du lest sur des droits acquis. Pour sa part, la compagnie tente «d'associer» son personnel à la lutte qu'elle mène contre la crise économique.

Feux à ciel ouvert toujours interdits

■ En raison du peu de précipitation et du beau temps encore prévu, l'interdiction des feux à ciel ouvert est maintenue dans l'Outaouais, le sud du Québec et la Mauricie. L'indice de danger d'incendie dans les forêts est actuellement très élevé. Au cours de la semaine dernière,

pas moins de 91 feux de forêt ont été rapportés, ce qui porte à 816 le nombre total d'incendies de ce type depuis le début de la saison. Cela représente une superficie dévastée de 7.536,3 hectares. Au début de cette semaine, 25 feux sont encore en activité au Québec.

MEILLEURE ALLOCATION D'ÉCHANGE

MAZDA

B-2000

La réponse
La camionnette la moins chère au Canada.
37 GM (Selon Transport Canada) et sa super garantie: 3 ans ou 80.000 kilomètres sans frais.

La camionnette la plus populaire de l'heure

DELISLÉ AUTO
2815 est, rue Sherbrooke mtl. 523-1122

OFFRE SPÉCIALE DE 5 JOURS AU CHOIX: HUILE, GRAISSAGE ET FILTRE OU RÉGLAGE DU TRAIN AVANT

50% DE RABAIS

PRENEZ RENDEZ-VOUS DANS LES CINQ PROCHAINS JOURS POUR UNE DATE EN AOÛT. Économisez 50% sur un réglage du train avant ou sur une vidange d'huile avec graissage et changement du filtre à huile. Ces deux offres spéciales comprennent une inspection des freins sans frais. Appelez Firestone aujourd'hui même. Cette offre spéciale à demi-prix de cinq jours, pour rendez-vous en août, se termine le 31 juillet 1982.

\$845 PRÉCÉDEMMENT \$16.95

LA PLUPART DES VOITURES ET CAMIONNETTES

Firestone

MAGASINS FIRESTONE							
Beaconsfield 42, boul. St-Charles 694-1475	Châteauguay 247, boul. d'Anjou 691-1231	Chomedey 784, boul. Labelle 688-7530	Dollard-des-Ormeaux 4301, boul. St-Jean 620-2550	Duvernay 2875, boul. de la Concorde 661-9241	Joliette 40, boul. de l'Industrie 756-1695	Pneubec Inc. 410, ave. Dollard Ville LaSalle 365-8551	
Lachine 10590, Côte-de-Liesse 636-4500	Lafleche 3725, boul. Taschereau 676-0243, 861-6076	Longueuil 1748, chemin Chambly 679-8230, 521-3202	Mall Cavendish (Côte-St-Luc) 5800, boul. Cavendish 486-7328	Point-aux-Trembles 1400, rue St-Jean-Baptiste 645-4541, 861-7872	Pneubec Inc. 153, rue St-Georges St-Jérôme 432-4305		
Montréal-Est 7070 est, rue Sherbrooke 259-3707	Montréal-Nord 5101, boul. Henri-Bourassa 325-5510	Pierrefonds 4973, chemin des Sources 683-7121, 332-2254	Trois-Rivières 2380, rue Royal 375-4816	Sept-Îles 354, ave. Laure 962-3845			
Repentigny 164 est, rue Notre Dame 581-5150	St-Jean 470, boul. du Séminaire 658-8256						

Disponible chez les marchands Firestone A DES PRIX COMPÉTITIFS

ÉDITORIAL

PAUL DESMARIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Le mystère sur la mutinerie

Il faudra beaucoup de temps avant de connaître l'exacte vérité sur les événements de Sainte-Anne-des-Plaines. Présentement, le mystère persiste et plusieurs facettes du drame demeurent inexplicables. Une seule certitude: cinq personnes sont mortes, sept autres ont été blessées. Une horreur.

Le cinéma nous a vaguement familiarisés avec la vie des détenus à l'intérieur d'un pénitencier. On entend parfois le récit de quelques soulèvements dans une institution, de meurtres dans une autre. On oublie peut-être trop facilement qu'au cours des six dernières années, par exemple, dans nos prisons, on a compté 20 meurtres. On s'habitue à tout, même aux pires scandales.

Il ne faudrait pas s'habituer à celui qui vient de se produire: le meurtre de trois gardiens et de deux détenus représente la pire tuerie de l'histoire pénitentiaire du Canada. Si, cette fois, on ne fait pas une enquête capable de mener à des conclusions claires et nettes, il faudra sérieusement mettre en doute notre système pénitentiaire.

On doit déplorer d'abord le manque d'information concernant les institutions. C'est vrai que le gouvernement fédéral vient de faire connaître certains chiffres sur l'ensemble des détenus pour l'année 1980-81: on apprend que chacun coûte \$70.45 par jour à l'État, ce qui signifie un total de \$845 millions en un an. Mais on connaît mal la vie interne d'un pénitencier. Le fossé qui sépare la vie du détenu de celle de l'homme libre est immense. Si on s'en rendait compte, on pourrait comprendre ce qui arrive.

Ce n'est sûrement pas l'information transmise par les autorités de l'Institut Archambault qui peut nous aider. D'accord, il faut faire une enquête préliminaire pour dévoiler certains détails. Mais la discrétion présente est excessive: 20 heures après les meurtres, on ne savait pas encore comment avait commencé la mutinerie, s'il y avait eu tentative d'évasion, quand avaient été tués les gardiens et encore moins pourquoi et par qui avaient été tués les détenus. Bref, on ne nous dit rien; et cela dépasse la simple prudence.

Selon le solliciteur général du Canada, la cause n'est pas dans le manque de personnel ou dans un surplus de travail à l'Institut. Mais on comprend que juillet pèse lourd à ceux qui ont perdu l'usage de la liberté et que le soleil peut réchauffer autant les esprits que les cellules: des spécialistes en criminologie considèrent décembre et juillet comme les mois les plus pénibles à traverser pour le détenu. Une population mieux avertie, qui compte des parents ou des amis en institution, pourrait collaborer avec des autorités prévoyantes et convenablement organisées.

Il faudrait également que l'on fasse au plus tôt une réforme judiciaire qui ne permette plus aux juges d'interner des citoyens coupables d'insignifiances, comme le refus d'acquiescer des contraventions de la route, qui remplissent les institutions au point que l'on pense à «doubler» les détenus dans leurs cellules. Notre système pénitentiaire souffre de trop grands maux pour l'affliger de tels cataplasmes.

Comment comprendre, alors M. Kaplan qui déclare que l'Institut Archambault doit fermer ses portes en 1985?

Mais aussi, comment expliquer que les détenus aient eu des couteaux en leur possession? Comment expliquer les scandales de drogue, qui reviennent périodiquement? Comment expliquer que des détenus extrêmement dangereux, qui n'ont rien à perdre et qui peuvent tout tenter, puissent fréquenter les autres prisonniers?

Plus que cela: comment supposer que l'on préfère se suicider plutôt que de survivre à une évasion ratée, comme le suppose une rumeur concernant la mort des deux détenus?

Comment accepter de ne pas comprendre ce qui fait partie intégrante de notre société?

Jean-Guy DUBUC

CTCUM: de vraies négociations...

Le ton change et l'esprit paraît meilleur dans les négociations en cours entre la Commission de transport de la Communauté urbaine et la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro. Faut-il attribuer cette heureuse mutation à une secrète stratégie, à la canicule de juillet ou à une authentique volonté d'en finir de part et d'autre?

En réalité, après avoir échangé des mots durs et des coups bas durant des mois, les deux parties tentent maintenant de se prêter au jeu véritable de la négociation. Mais celle-ci demeure fragile et incertaine. En plein cœur de l'été, le syndicat évite les affrontements et renonce aux menaces. Il cesse enfin d'agiter l'épouvantail de la grève. Il consent à discuter du fond des choses et se félicite des bonnes dispositions de la CTCUM.

Ainsi, la ténacité et la patience de la partie patronale portent des fruits: les représentants de la Fraternité acceptent de débattre le projet d'embauche de employés à temps partiel pour répondre aux besoins du réseau aux heures de pointe. Mais le syndicat n'en discute pas directement. Ses membres le lui interdirait. Ayant entendu l'employeur exposer les raisons fonctionnelles et financières qui motivent sa proposition, la Fraternité s'est efforcée de suggérer les formules alternatives susceptibles de produire des économies et d'offrir un meilleur service. Si bien que les échanges ont porté hier sur l'absentéisme qui fait problème à la CTCUM. Le syndicat a proposé une solution. On a aussi discuté des modes d'assignation des chauffeurs et de l'aménagement des horaires. Le syndicat a suggéré des façons de procéder.

La CTCUM affirme toujours que l'emploi de quelques centaines de surnuméraires durant les heures de grande affluence répondrait mieux aux besoins du service. Mais elle reconnaît plusieurs des objections que le syndicat lui a fait valoir.

Il apparaît donc possible de concevoir une solution qui tienne compte des objections et suggestions de la Fraternité sans compromettre le projet original de la CTCUM. Un miracle, quoi.

Les Montréalais souhaiteraient que les parties, aussi bien engagées sur la voie d'un compromis honorable touchant le noeud de la négociation, poursuivent leurs efforts sans relâche jusqu'à la victoire.

Mais, s'agissant du transport en commun, les illusions sont interdites et les miracles, improbables. Les délégués des deux parties vont tenter maintenant, chacun de leur côté, de définir des projets de compromis. Il faudra encore du temps, beaucoup d'efforts et l'espoir de 700,000 usagers.

Michel ROY

ALLEZ VA... AUJOURD'HUI, ON VA PARLER D'AUTRE CHOSE.
TIENS!... LA BANQUE NOBEL DE SPERME, PAR EXEMPLE.

... BEN MOI, EN TOUTE SINCÉRITÉ J'PRÉFÈRE MA LOULOUTE!



Droits réservés

POINT DE VUE

Le PLC, un bateau qui prend l'eau

Quand les libéraux fédéraux remettent ouvertement en question l'infailibilité de leur leader, c'est que les choses vont mal. Il est important pour les libéraux d'Ottawa de sauver la face, au point même de proclamer que tout va bien quand ce n'est évidemment pas le cas.

Mais tout a des limites, ou presque. Bien que les libéraux n'aient pas encore trouvé le courage d'échanger leur leader, M. Pierre Trudeau, contre des considérations futures, ou de pousser le premier ministre à la retraite, un nombre de plus en plus grand d'entre eux n'essaient même plus de dissimuler leurs désirs secrets, et ils se sentent de plus en plus coincés quand ils soupèsent les chances de gagner une autre élection nationale avec leur leader actuel et avec les politiques en cours.

Il se peut que le parti se rende compte de sa vulnérabilité au point de vue électoral, mais rien ne semble indiquer que M. Trudeau partage cette inquiétude. (Récemment) il a adressé la parole aux libéraux de l'ouest de l'Ontario, où le parti a deux députés mais aucun représentant à l'assemblée législative provinciale, et leur a déclaré qu'ils parlent et agissent comme des conservateurs. C'est probablement parce qu'un plus grand nombre d'entre eux voudraient être élus.

«The London Free Press»

Israël implicitement reconnu

Les services d'information (de propagande) de Jérusalem n'ont pas tardé à déplorer l'écho démesuré accordé au geste de Yasser Arafat remettant à des parlementaires venus des États-Unis une note écrite de sa main approuvant «toutes les résolutions de l'ONU relatives à la question palestinienne». Pour Israël, la main tendue du président de l'OLP n'est qu'un truc de plus destiné à détourner l'attention du théâtre des opérations militaires et à faire oublier à l'univers qu'Arafat et les siens sont irrévocablement perdus.

Ce qui a contéré tant d'éclat à la déclaration signée de Yasser Arafat, c'est le contexte même dans lequel la note a été transmise. Le document a été remis à des représentants américains, après une heure et demie d'entretiens. Son authenticité ne semble faire aucun doute. Qui plus est, les délégués américains ont paru favorablement impressionnés par leur interlocuteur et l'ont dit.

La même note signée d'Arafat aurait-elle été remise à un journaliste obscur, pour parution dans un journal obscur, que l'émoi à Jérusalem serait aujourd'hui moins grand. Nous ne sommes même pas dans le domaine des suppositions gratuites. Il se trouve, en effet, qu'un hebdomadaire, dirigé par un ancien député israélien, Uri Avneri, a rapporté que l'OLP était prête à reconnaître Israël dès le 14 juin dernier! Il y a donc six semaines. L'hebdomadaire en question affirme même que les négociations ont duré six mois, qu'elles ont été «facilitées par l'entremise du président tunisien Habib Bourguiba».

Il y a plus intéressant. L'hebdomadaire de l'ancien député israélien affirme encore que l'ancien secrétaire d'État américain Haig était au courant des intentions de l'OLP. Ces révélations, qui ont connu une certaine diffusion en Europe (notamment par l'entremise du quotidien «Libération») n'ont pas reçu un

écho correspondant ce côté-ci de l'Atlantique. À la suite, toutefois, de la transmission de la note de M. Arafat aux émissaires américains, Washington a réagi, mais avec «prudence», estimant que le document n'était pas «suffisant» pour donner ouverture à un dialogue direct entre le gouvernement américain et l'OLP.

Le document n'est pas «suffisant» en quoi et de quel point de vue? En réalité, Arafat donne son accord global à une série de résolutions de l'ONU, dont quelques-unes lui répugnent, notamment la résolution 242, qui se contente de parler des Palestiniens comme de «réfugiés». L'OLP veut sortir du nomadisme et obtenir un véritable État palestinien (vraisemblablement Cisjordanie et Gaza).

Il est bien clair qu'Israël n'est disposé ni à l'échange ni à la négociation. Il n'en demeure pas moins que la note remise aux Américains peut rapporter gros. D'abord l'OLP, par un geste

spectaculaire, réussit une fois de plus à ramener sur le terrain politique et diplomatique un conflit auquel Begin est pressé d'apporter une solution militaire, la solution militaire étant l'anéantissement de l'OLP. Arafat gagne du temps pendant que l'armée israélienne, faite pour le mouvement, piétine. Non seulement l'OLP ne se rend pas, mais elle discute et argumente. À la face du monde.

L'avantage psychologique que l'Organisation acquiert de la sorte n'est pas médiocre. En reconnaissant implicitement le droit d'Israël à l'existence, les Palestiniens lèvent l'obstacle majeur à une entente. Ils effacent leurs stigmates.

Il reste un long chemin avant d'arriver à la paix et à la sécurité pour tous. Ce chemin, il n'est pas certain que Washington ait le temps, les moyens et surtout la volonté de le parcourir.

Guy CORMIER



Jean Pellerin

Quels sont donc les desseins de Khomeiny?

(Collaboration spéciale)

S'ajoutant au gâchis libanais, la reprise des hostilités entre l'Irak et l'Iran a illustré, une fois de plus, à quel point le monde arabe est divisé et impuissant. Il se fait copieusement humilié par les deux seuls pays non arabes de sa zone d'influence: Israël et l'Iran—les Juifs et les Perses—et il se peut qu'il en soit réduit à redouter plus le militantisme de Khomeiny que les armes de Begin.

Que veut l'ayatollah? Sa réponse est brève et directe: commencer par «libérer» Bagdad du «régime blasphématoire» de Saddam Hussein, pour courir ensuite libérer Beyrouth et enfin Jérusalem. Programme ambitieux et on a l'impression qu'il a déjà fait long feu. En tout cas, il ne devrait pas être de nature à énerver les Arabes si sa mise en application ne risquait pas de porter au pouvoir en Irak un régime intégriste, dominé par la majorité chiite du pays et soumis aux diktats de l'ayatollah.

Les craintes du monde arabe restent cependant fondées. Le régime de Saddam Hussein se révèle chancelant. C'est même pour détourner l'attention de cette brutale réalité que le despote de Bagdad dut recourir à un truc vieux comme le monde. Il a tenté

de faire vibrer les cordes du nationalisme irakien en courant sus aux Perses—les ennemis traditionnels du monde arabe—en vue de faire main basse sur le Chatt Al-Arab, l'estuaire du Tigre et de l'Euphrate qui marque la frontière de son pays et de l'Iran. Sa tentative a, elle aussi, fait long feu.

On imagine sans peine la rage qu'une telle agression a inspirée au ténébreux père de la révolution iranienne. On comprend que le fier religieux ne veuille plus rien entendre. «Seule la victoire de nos armes parviendra à laver un pareil outrage», proclame-t-il. Il entend rendre à Saddam Hussein la monnaie de sa pièce, et il s'est jeté sur sa proie avec d'autant plus d'ardeur qu'à son dire la majorité chiite en Irak souhaite la chute de son despote et, pour la provoquer, aurait même sollicité l'aide de l'Iran.

Le programme iranien aura été plus facile à dresser qu'à réaliser. On a l'impression qu'en déclenchant une nouvelle offensive contre l'Irak, les stratèges de Téhéran ont réussi, non à faire se soulever les masses irakiennes contre Saddam Hussein, mais, au contraire, à les unir contre le péril perse.

Pour faire sa paix avec l'Irak, l'ayatollah demande l'impossible, soit la chute du régime Hussein et une rançon de \$150 milliards. De plus, il veut voir se constituer un gouvernement irakien qui lui restituera, sur un plat d'argent, le Chatt Al-Arab. Satisfait à toutes ces exigences suppose le renversement d'un équilibre qui rendrait fort nerveuses les puissances de l'Ouest—les États-Unis en particulier.

Les analystes se perdent en conjectures. Si Khomeiny parvenait à faire triompher sa doctrine fondamentaliste en Irak, l'effet d'entraînement pourrait bien se révéler irrésistible chez quantité de communautés chiites de la région du Golfe, et cette fièvre communicative ne pourrait faire autrement qu'avoir des répercussions néfastes sur le libre flot de l'or noir dans le monde. Le jour où le fondamentalisme triompherait en Irak et, par voie de conséquence au Koweït, ce serait fait du leadership de l'Arabie Saoudite au sein de l'OPEP, et Khomeiny serait désormais en mesure de brandir à son gré l'arme de l'embargo et de la hausse des prix du pétrole, un sport que les princes de Riad

l'empêche actuellement de pratiquer. Il reste, heureusement, que le vieil ayatollah a plus de bagout que d'influence. Mais il reste aussi qu'il a semé en terre islamique une graine aux propriétés contagieuses.

On ne remarque pas assez que les forces qui s'affrontent présentement au Moyen-Orient sont plus idéologiques que militaires. C'est l'intégrisme islamique face au nationalisme arabe. Et des deux, c'est l'intégrisme islamique qui a le vent dans les voiles.

Privé de son pivot naturel, l'Égypte, le monde arabe n'est actuellement pas de taille à lutter contre cette force montante. Pour comble, il est lamentablement divisé. Pourtant, tous les pays arabes, à l'exception de la Syrie, appuient l'Irak. Mais le militantisme iranien dispose d'un feu sacré que Khomeiny sait mettre à profit.

Certains se demandent si la relance du conflit irano-irakien ne serait pas de nature à avoir des conséquences heureuses pour Israël. Si Saddam Hussein tombait, spéculer-t-on, la Syrie se sentirait plus vulnérable du côté de la Jordanie, ce qui pourrait l'obliger à réduire ses troupes à la frontière libanaise. De plus, si le monde arabe laisse tomber son frère irakien, le roi Hussein de Jordanie n'aurait-il pas là un bon prétexte pour s'en désolidariser et se ranger enfin en faveur du processus de Camp David?

Mais ce ne sont sans doute là que vaines spéculations. Toutefois, l'expérience enseigne que tout est possible dans un monde aussi imprévisible que le monde arabe.

EN VRAC

Le CN reste à Montréal

LA PRESSE publiait dans son édition du lundi 21 juin 1982 une nouvelle en provenance de la Presse Canadienne à Edmonton sous le titre «Nouveau président du CN» «Horner déménage de Montréal à Toronto» dans laquelle j'ai relevé des inexactitudes.

Les personnes qui ne se sont pas contentées de lire que le titre de l'article ont pu se rendre compte qu'il ne s'agissait pas de Toronto mais d'Edmonton.

M. Jack Horner n'est pas président

du CN mais plutôt président du Conseil d'administration du CN.

Quant au fond de l'article, il n'est pas question de transplanter le cabinet du président du Conseil d'administration du CN ailleurs au Canada. Les réunions du Conseil d'administration se font et continueront de se faire à Montréal. M. Horner pourrait avoir un bureau à Edmonton, mais son bureau principal sera toujours au siège social du CN à Montréal.

D. E. TODD directeur général

Maudits pollueurs!

Monsieur Marcel Léger
Ministre de l'Environnement

J'ai beau entendre parler et repa- rer de la condition de l'eau de la rivière Yamaska (je demeure à St-Hyacinthe depuis près de quatre ans), je ne me résigne pas à considérer cette situation comme acceptable.

Est-ce que quelqu'un osera finalement agir et sévir contre les «maudits» pollueurs?

Qu'est-ce qui vous retient? Les lenteurs administratives? La peur de l'opinion publique? Le respect de la démocratie? Elle est belle votre démocratie: on ne veut pas trop brimer la liberté de certaines industries et de certains éleveurs de bétail ou de

porcs, mais on oublie que les buveurs d'eau en aval lèvent le coeur rien qu'à la sentir. Est-ce logique... ou humain?

Ci-inclus un article paru dans le «Courrier de St-Hyacinthe» le 16 juin 1982: «Le ruisseau Corbin (de St-Damase) ressemblait à une mare de sang et de détritus...». Ce ruisseau se jette dans la Yamaska.

Cessez de dépenser des fortunes dans des usines de filtration et des usines d'épuration qui, de toute façon, ne suffiront pas, et attaquez le problème à la source: les pollueurs!

Agissez, il est déjà trop tard...

Michel HALLÉ
St-Hyacinthe

«Les Claudine» massacrées

La grande Colette doit tomber des nues et se sentir bien petite de ces temps-ci.

Edouard Molinaro qui a fait l'adaptation de ses romans «Les Claudine» que l'on a pu voir à Radio-Canada dans le cadre des Beaux Dimanches, en a tiré un bon show commercial.

Je pense que Molinaro n'était pas assez purgé des mises en scène de ses Cages aux folles, car dans Les Claudine tout est décors, beaux lieux, toilettes et beau monde et le fin discours de la grande Colette est devenu le plus souvent persiflage et picro- rage.

Dans le dernier volet, Claudine ai-

dée de son mari Renaud, son superviseur raffiné, délivre sa très chère amie, mariée à un presque «goujat».

Elle-même, retourne dans sa cage dorée sous la tutelle de Renaud, un être permissif, qu'en apparence, car cher homme y trouve ses intérêts. Les caprices et les flirts de sa femme alimentent et entretiennent bien ses fantasmes. Tout est dans la cuisine. Plus ça change plus c'est pareil.

Je trouve choquant, ce gaspillage des oeuvres de Colette. Malheureusement, elle n'est pas la seule à se faire «scraper».

Jeanne d'Arc JUTRAS
Montréal

«Le Bon Pilote» dit merci

Monsieur Pierre Lorange
Vice-président, Comité exécutif
Ville de Montréal

Monsieur Lorange,

Il est coutume, dans les lettres envoyées au journal, de se plaindre. Je voudrais aujourd'hui faire exception à cette règle et vous exprimer mes remerciements ainsi qu'à vos collègues du Comité exécutif de la Ville de Montréal, du support que vous nous avez fourni dans l'implantation du projet «Le Bon Pilote» que je dirige maintenant depuis 1975.

Le projet «Le Bon Pilote» a été fondé dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, votre quartier, et offre une multitude de services aux aveugles. Nos principaux objectifs sont au niveau du service de guide et d'escorte, de correspondance, de couture, etc. Nous avons aussi un

service de téléphone de nuit et nous essayons de dépanner le plus possible, comme dans la recherche d'un logement ou autre. Enfin, nous prenons à coeur la défense des droits des handicapés visuels.

Vous étiez au courant, monsieur Lorange, des locaux très inadéquats que nous occupions depuis quelques années. Vous avez travaillé à nous reloger, et maintenant nous sommes installés au 4358 rue Boyer, à Montréal, dans un logement propre, chauffé et fonctionnel. Tout au long des négociations avec vous, nous avons remarqué votre sensibilisation aux problèmes des aveugles.

Je tiens à vous manifester publiquement ma gratitude.

Gilles LAFLEUR
Président de
l'organisme
«Le Bon Pilote»

L'art descendu dans la rue

A. M. Tourangeau,

Je ne sais pas qui vous êtes, mais après avoir parcouru votre article, au sujet de l'exposition au Jardin botanique, je vois tout de suite que vous êtes un homme frustré, amer et négatif. Envers qui, je l'ignore, mais descendre à ce point les sculpteurs n'est digne que d'un homme jaloux et prétentieux.

Moi aussi, j'ai passé deux heures à parcourir cette exposition. Mais au contraire de vous, j'étais enthousiasmé et très enchanté de voir toutes ces tendances se côtoyer et si parfaitement distribuées parmi les rosiers ou parmi les cactus. Enfin, l'art est descendu dans la rue, et je crois que

l'Association du conseil de la sculpture du Québec a fait un travail remarquable, et que les gens apprécient et apprécieront certainement plus que vous et sans arrière-pensée ni amertume, cette exposition où enfin on ne prend pas les gens pour des imbéciles, en leur offrant toujours la même chose, c'est-à-dire, des oeuvres faciles, sans recherche, et sans valeur sensible.

À l'encontre de vous, je crois, au contraire, que ces sculptures ont une force, une vie et une durabilité incontestable, chose aujourd'hui qui est bien rare.

Suzanne LASNIER ÉTHIER
Rosemère

En liesse!

Je demeure à Saint-Léonard depuis vingt-cinq ans. Le dimanche onze juillet dernier, nos amis italiens étaient la victoire des leurs en Espagne (Coupe mondiale de soccer). Bravo! Félicitations! J'étais fier pour eux.

C'était la première fois en autant d'années que je voyais nos compatriotes défilier avec joie et fierté, le drapeau de leur pays d'origine à la main.

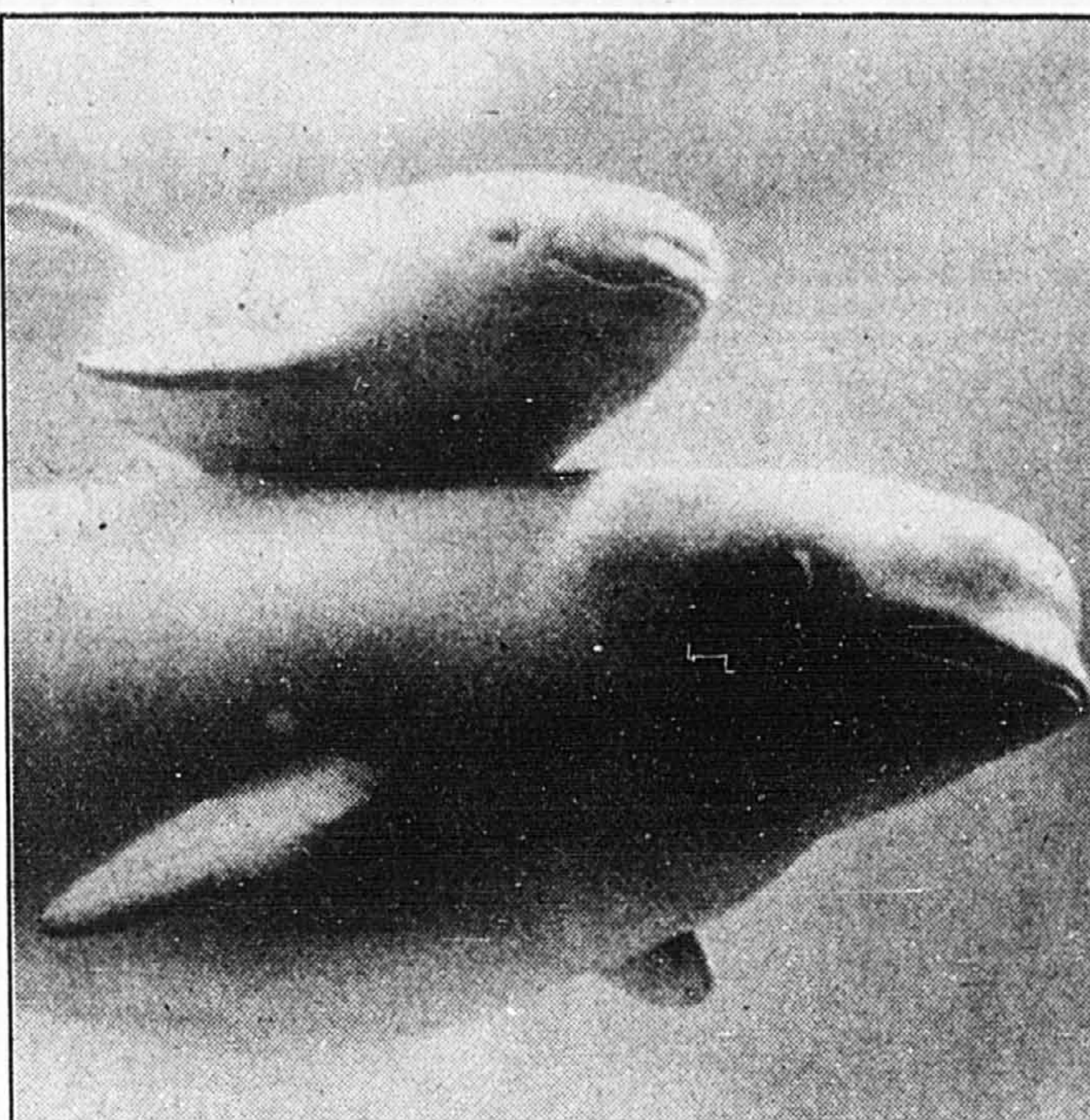
Je souhaite qu'ils comprennent pourquoi nous aussi, Québécois (dont ils sont d'ailleurs), arborons si souvent notre fleurdelisé.

Félicitations à nos amis les Italiens.

Rhéal THERRIEN

N.B.

- **Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.**
- **Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.**
- **LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.**
- **L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.**
- **Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.**
- **Si possible écrire à la machine, à double interligne.**
- **Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.**



Les bélugas du Saint-Laurent, une espèce menacée mais non perdue.

LE BÉLUGA PEUT ENCORE ÊTRE SAUVÉ

Dans LA PRESSE du 10 juillet dernier, Denis Dion examine la partie du film de Cousteau, **Les Pièges de la Mer**, traitant des bélugas du Saint-Laurent, dans lequel on me fait dire que ces baleines sont devenues stériles à cause de la pollution chimique des eaux dans lesquelles elles se rassemblent. Le commentaire du film ajoute alors: «Les bélugas du Saint-Laurent constituent une espèce techniquement éteinte».

Il ne fait aucun doute que les bélugas du fleuve disparaissent depuis le début du siècle: selon les informations disponibles, leur nombre serait passé d'environ 5,000 alors, à environ 1,000 en 1960, 750 en 1973 et 300 actuellement. L'abondance ancienne de cette espèce est illustrée par les captures faites au siècle dernier: dans la seule année de 1870, on en aurait pris 1,800 à Rivière Ouelle dans l'estuaire du Saint-Laurent.

Il me faut ici commenter deux points. Premièrement, les bélugas ne sont pas une espèce techniquement éteinte. Lors de l'enregistrement de mon entrevue en décembre 1980, aucune information nouvelle ne permettait alors d'affirmer que la diminution de la population s'était arrêtée. Les études poursuivies cet été par le Dr David Sergeant de la Station biologique de l'Arctique de notre Ministère à Sainte-Anne-de-Bellevue suggèrent que le nombre de bélugas dans le Saint-Laurent a possiblement augmenté au cours de ces dernières années. Les résultats définitifs de ces recherches seront disponibles à l'automne. Ces observations justifient encore plus d'accorder toute la protection possible au troupeau afin d'accélérer si possible sa croissance.

Deuxièmement, il n'existe aucune évidence scientifique permettant d'affirmer catégorique-

ment que la diminution a été causée par les polluants chimiques. J'ai expliqué longuement au commandant Cousteau qu'on a noté en Europe une diminution de la fertilité chez certains phoques fortement contaminés par les BPC et que des chercheurs suédois ont rendu des visons stériles en les nourrissant avec un aliment contaminé avec du BPC (PCB).

Or, on a observé chez des bélugas du Saint-Laurent trouvés morts sur les berges du fleuve des concentrations de 200 à 800 ppm de BPC, niveaux nettement supérieurs à ceux associés à une diminution des taux de reproduction chez les phoques d'Europe. Il y a donc lieu de s'inquiéter des effets à long terme de ce contaminant mais nous n'avons pas pour l'instant de preuve formelle permettant d'affirmer que ce produit diminue la reproduction chez cette espèce dans le Saint-Laurent.

Comme l'a rapporté LA PRESSE, le principal facteur expliquant le déclin dramatique de ce troupeau a été la chasse. Celle-ci étant terminée, et dans l'espoir que les hypothèses au sujet des BPC ne se concrétiseront pas, on peut espérer une augmentation graduelle du troupeau au cours des années à venir. Nous comptons beaucoup sur le support du public et entre autres des navigateurs qui peuvent éviter de déranger inutilement ces animaux.

Avec la collaboration de tous, le béluga du Saint-Laurent peut encore être sauvé. Le film de Cousteau aura vraisemblablement aidé la cause de cette espèce malgré certaines exagérations.

Jean BOULVA
Directeur de la Recherche
Région du Golfe
Ministère des Pêches
et des Océans
Moncton

Proprios égorgés par l'évaluation foncière

M. André Chénier
Service Economie-Finance
Monsieur,

Votre article de samedi le 25 juin 1982 ravive enfin le problème de l'évaluation foncière, principale cause des augmentations effarantes des taxes municipales qui écrasent non seulement les retraités de l'Age d'Or, mais également la majorité des propriétaires et locataires de notre «pauvre» communauté urbaine.

Lorsqu'à La Presse on se met en frais de retenir l'attention du public, les articles et les caricatures si bien tournées de Girerd, les éditoriaux, rien ne manque.

Nous vous prions donc d'aider la population à guérir quelques-uns de ces maux dont tous sont frappés même s'ils n'en meurent pas tous.

Dès novembre 1981, notre Conseil de l'Age d'Or, par la plume de son Président M. Edouard Lussier, demandait au ministre des Affaires municipales de décréter aussitôt un gel de l'évaluation foncière avant que prenne effet le rôle «de fou» de 1982.

J'ose penser que la logique devrait avoir ses droits: l'évaluation foncière a augmenté au rôle de 1982 malgré la baisse des prix de vente des maisons, amorcée à l'automne 1981, rapportée par le journal «Les Affaires» du 19 décembre 1981, et confirmée par La Presse en 2 ou 3 occasions. Encore en ce 6 juillet, les médias rapportaient une baisse des prix des maisons.

On devrait donc «logiquement» profiter d'une baisse des évaluations, laquelle dévaluation devrait être aussi forte avant 1983 que l'augmentation de 1982 a été excessive en certains secteurs soit de 40 à 70%; cette

augmentation a dépassé les 100% des 2 ou 3 dernières années.

Trop souvent, nos édiles oublient, dès le lendemain de leur élection, que le pain-beurre et le logement sont des priorités qu'ils doivent protéger et que les possibilités financières de leurs contribuables âgés, diminuant chaque année, constituent un critère d'évaluation important en ces temps d'inflation dont les gouvernements, sans oublier la CUM, sont les premiers responsables.

Ce critère artificiel du «prix de vente», l'évaluation sectorielle déséquilibrante et les hausses déséquilibrées d'évaluation foncière, les surcharges sur les maisons unifamiliales, la non-intervention des autorités, la baisse de la population de la CUM, le sort inique imposé aux personnes retraitées dont les revenus baissent chaque année, le caractère inflationnaire et arbitraire du ballon évaluateur, les interventions populistes inefficaces, etc., etc. sont autant de joutets que les médias, que La Presse pourrait présenter en plusieurs articles documentés à l'opinion publique.

Les méga-projets du gouvernement fédéral étaient à peine annoncés que l'excellent analyste M. Ivan Guay prédisait leurs déconfortes et les suites épouvantables dont souffrent déjà les citoyens du Canada. Vous avez donc d'excellents analystes et chercheurs chez vous.

Pour les «petits, les crottés, les contribuables sans grade», pour les 2,000,000 de personnes vivant sur le territoire de ce potentiel qu'est la CUM (environ 200,000 personnes à la retraite) les médias, comme La Presse semblent le dernier recours avant le saut dans le fleuve.

Gérard DÉSAUTELS

À la défense de Radio-Canada

MM. Claude H. Gohier
et Philippe Boucher

En réponse à vos lettres de critiques du Téléjournal (LA PRESSE, 16 juillet), j'aimerais exprimer mon désaccord la fête du Canada a été couverte de façon très convenable et surtout pas méprisante. Si vous aviez écouté l'émission Ce Soir des 1er et 2 juillet et le Téléjournal du 2 juillet, vous vous seriez rendu compte que la couverture respectait l'ampleur de l'événement. Ensuite les reportages n'étaient pas de Christine Bergman comme vous l'indiquez mais de Catherine Bergman. Si vous écoutez les nouvelles avec la même inattention, je comprends votre critique!

On n'y présente pas de «journalisme incomplet de débutant» mais des bulletins sérieux, professionnels. Les journalistes de Radio-Canada accumulent les prix. De plus, Radio-Canada est la station qui nous présente le plus vaste éventail de nouvelles et de la façon la plus objective au Québec. Vous n'avez qu'à regarder TVA pour voir une couverture incomplète, biaisée, peu professionnelle et méprisante.

J'aimerais également souligner à M. Gohier que ce n'est pas Bernard Derome qui écrit le Téléjournal. Donc pas question d'idées personnelles comme vous l'indiquez. Quant à M. Boucher qui se plaint de la présentation, on peut objectivement dire qu'il y a bien pire. Radio-Canada possède des lecteurs hors pair dont Louise Arcand, Bernard Derome, etc. Absolument rien à voir avec l'amateurisme des Moisan et cie de TVA.

Pourquoi Radio-Canada devrait-il à tout prix indiquer ses sources? L'important est la couverture de l'événement, pas la source. Et si Radio-Canada utilise les mêmes films que les réseaux américains, pourquoi êtes-vous «outré» de les voir à Radio-Canada alors que vous vous en régalez aux stations américaines? Départissez-vous de vos préjugés, cessez de vous contredire avant de critiquer si sévèrement.

De plus, je trouve très prétentieux et surtout erroné de dire que le Téléjournal est lu devant «un auditoire peu informé des actualités internationales». Il ne s'agit pas de

l'auditoire des nouvelles TVA mais de celui du Téléjournal de Radio-Canada qui est nettement plus instruit que vous le dites; tous les sondages le prouvent. Vous portez atteinte à vos compatriotes. Evidemment vous semblez tellement plus américain. Continuez à écouter les stations américaines et vous serez le premier à vous plaindre si les bulletins d'information régressent au Québec. Vos critiques, messieurs, sont beaucoup trop sévères.

Sylvain CLERMONT
Sainte-Julie

AUTRE SON DE CLOCHE

C'est avec un plaisir sans équivoque que j'ai lu la lettre de Philippe Boucher dans LA PRESSE du 16 juillet au sujet du Téléjournal de Radio-Canada. Il était temps que quelqu'un dénonce enfin le parti pris de Radio-Canada. Il est temps surtout de rappeler à certains journalistes qu'ils ne sont pas là pour «faire» l'histoire, mais pour la raconter.

La manière dont la crise libanaise a été traitée au cours des dernières années est une cause majeure de l'éclatement qu'elle subit actuellement, car, pire encore que l'injustice subie par les Libanais, l'indifférence et l'incompréhension démontrée à l'égard de leur problème a amené pour eux la désillusion et le désespoir.

Que de fois n'ai-je entendu des Libanais me dire: «Ça ne nous fait rien de mourir pour la liberté; ce qui nous écoeure, c'est de mourir devant l'indifférence de l'Occident dont nous défendons les valeurs».

Monsieur Derome n'est pas le seul. Plusiers parmi ses collègues de Radio-Canada nourrissent des sympathies «go-gauchisantes» pour tous les FLQ et les OLP du monde. Je ne le leur reproche pas. Ce qui est injuste, c'est qu'ils profitent de leur position favorisée pour faire entendre leur son de cloche et étouffer celui des autres.

Dina GHORAIEB
Ville St-Laurent

Un Haïtien arrogant peut gâter la sauce

Depuis quelque temps, la communauté haïtienne de Montréal attire l'attention sur elle au sujet d'un certain racisme dont elle serait la victime, plus particulièrement chez les hommes conducteurs de taxis.

J'aimerais faire part d'un incident récemment vécu, qui apportera peut-être un éclairage différent concernant ces accusations de racisme:

Ayant accueillie une amie au Terminus d'autobus Voyageur, nous avons pris un taxi pour retourner à mon domicile. Je donnai l'adresse et indiquai le trajet avenue du Parc puis Côte-Ste-Catherine. Et j'engageai conversation avec mon invité, m'en remettant à la compétence du chauffeur. À mon étonnement je découvris que nous nous dirigeons d'un moment déjà sur Sherbrooke direction ouest. Poliment, je rappelai l'adresse au chauffeur qui me répliqua avec beaucoup d'assurance que Côte-Ste-Catherine était fermée à cause de réparations et qu'il allait emprunter Côte-des-Neiges. Ayant fait une heure plus tôt le trajet indiqué je savais l'affirmation fautive. S'ensuivit une discussion dont le ton monta rapidement car le chauffeur avait beaucoup de bagout et de hargne et manifestement ne voulait en faire qu'à sa tête.

Enfin, après un long détour, nous sommes arrivés à destination avec un compteur qui indiquait trois fois le prix de la course habituelle. Je refusai de payer cette somme et remis au chauffeur le prix habituel d'une telle course plus un pourboire auquel il n'était sûrement pas en

droit de s'attendre. Comme la prise de bec montait de quelques crans je proposai de héler une voiture patrouille de policiers afin de faire confirmer ou infirmer les supposés travaux en cours Côte-Ste-Catherine. Puis nous descendîmes de la voiture tandis que le chauffeur continuait ses invectives à mon égard. Voyant que je ne céderais pas, il profita que des passants soient à portée de voix pour nous gratifier d'un: sales racistes! qu'il punctua d'un crachat avant de redémarrer.

Cette accusation facilement brandie n'avait strictement rien à faire avec la raison de l'incident. Des gens, d'origine africaine, marocaine et vietnamienne me font l'honneur de leur amitié depuis plusieurs années déjà. Raciste, moi? C'est vite dit!

Lorsqu'à la fin de sa visite mon invitée fit appel à une compagnie de taxi, elle spécifia à la standardiste qu'elle préférerait un chauffeur «non-haïtien». Non pas par racisme mais pour deux raisons autres: Son budget ne lui permettait pas de parcourir la ville en tout sens en taxi, et deuxièmement, sa timidité naturelle n'eût pu se mesurer avec le bagout et la mauvaise foi.

Le Montréalais moyen ne s'est jamais manifesté par son racisme, et je crois que la situation actuelle qui existe dans le domaine du taxi, est peut-être pour une certaine part due à l'attitude de certains chauffeurs haïtiens (puisque c'est de ceux-ci dont il est question) qui sapa la confiance et le respect que le public porte à cette communauté ethnique.

Mme Cécile DESGAGNÉ T.
Outremont

BELLERIVE

3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2

Un panorama saisissant sur Montréal et la rivière des Prairies

788 APPARTEMENTS SPACIEUX ET LUXUEUX

- 2 salles de bains
- Transport gratuit au métro par l'autobus «Bellerive»
- 2 courts de tennis
- Piscine de compétition avec saunas
- Câble T.V. gratuit
- Moniteur vidéo de sécurité

- Parc à pique-nique avec B.B.O.
- Magnifique promenade riveraine
- Parc d'amusements pour enfants
- Port de plaisance
- Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée
- Balcons - Terrasses
- Salles de réception
- Garderie

5, Place Bellerive, Chomedey, Laval - Tél: 331-5512

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti»

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 17h30 (ferme le samedi)		Commandes	285-7111
RÉDACTION	285-7070	du lundi au vendredi 9h à 17h	
PROMOTION	285-7100	Pour changer	285-7205
COMPTABILITÉ		du lundi au vendredi 9h à 16h30	
Grandes annonces	285-6892	DETAILED	285-7202
Annonces classées	285-6901	National, Tele-Press	285-7306
		Vacances, voyages	285-7265
		Carières et professions, nominations	285-7320

Corridor électrique québécois: 1er février

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a décrété le 1er février comme date de promulgation de la loi tant controversée, qui permettra l'expropriation d'une portion de territoire québécois, afin que Terre-Neuve y établisse un corridor d'exportation de son hydro-électricité.

La législation a reçu la sanction royale, plus tôt ce mois-ci, après que le gouvernement eut accepté de reporter la promulgation de six mois, en ce qui concerne le chapitre qui étend les pouvoirs de l'Office national de l'énergie à la gestion des réseaux de transmission hydro-électrique.

Cette clause autorise l'expropriation de terrain de toute province pour un commerce inter-provincial ou international de réseau hydro-électrique.

Le ministre canadien de l'Énergie, M. Marc Lalonde, qui a proposé l'amendement lors du débat final sur le projet de loi, à la Chambre des communes, a opiné que le délai pourra permettre aux deux provinces de négocier afin de s'entendre sur le différend qui les oppose.



Photothèque La Presse
Marc Lalonde

Québec impassible

■ QUEBEC — La décision du ministre fédéral de l'Énergie Marc Lalonde de fixer au 1er février 1983 l'entrée en vigueur des dispositions de la loi C-108 relatives aux corridors de transport d'électricité n'a provoqué aucun émoi à Québec.

plus précis par M. Lalonde n'incitera pas le Québec, affirme-t-on, à modifier sa position dans le conflit qui l'oppose à Terre-Neuve au sujet de l'hydro-électricité et qui consiste à négocier une entente globale qui incluerait le développement des ressources du Bas-Churchill et de rivières de la Côte-Nord dont les têtes se trouvent au Labrador.

On fait par ailleurs valoir que Terre-Neuve devra avoir en main, en se présentant éventuellement devant l'Office national de l'énergie pour demander l'autorisation d'établir un corridor, tel que prévu par la loi C-108, un contrat d'achat d'énergie par des acheteurs qui, selon la province voisine, seraient les Américains. Contrat que ces derniers, dit-on à Québec, ne sont pas près de signer pour les raisons que donnait M. Bourbeau.

GILLES GAUTHIER

de notre bureau de Québec

On rappelle que le président du conseil d'administration d'Hydro-Québec, Joseph Bourbeau, a expliqué il y a quelques semaines que les contraintes techniques que comporterait l'aménagement par Terre-Neuve d'un corridor traversant le Québec rendraient un tel projet impensable sur le plan économique. Le gouvernement partage cette opinion.

Pour cette raison, l'établissement d'un échéancier

POLITIQUE DE SUBVENTIONS ET LUTTE À L'INFLATION Au tour des provinces d'être menacées du couperet fédéral

■ Après le milieu des affaires, c'est au tour des gouvernements provinciaux de se faire dire que la manne fédérale sera moins généreuse pour celles qui n'emboîteront pas le pas au gouvernement central dans les contrôles de six et cinq p. cent imposés aux salaires des fonctionnaires et aux prix réglementés.

GILBERT LAVOIE

de notre bureau d'Ottawa

Encore une fois, c'est le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, qui a lancé l'avertissement, en déclarant à Winnipeg que le refus du gouvernement du Manitoba de suivre l'exemple fédéral affectera les dépenses d'Ottawa dans cette province.



Photothèque La Presse
Lloyd Axworthy

M. Axworthy a déclaré que le fédéral n'a pas les moyens de s'amuser dans son programme de restriction, parce que la collaboration des autres niveaux de gouvernement est essentielle à sa réussite. «C'est un sujet très sérieux compte tenu de l'état de l'économie canadienne. Nous avons besoins de la participation des autres gouvernements...ils ont beaucoup plus de fonctionnaires à leur service que nous».

Cette nouvelle mise en garde suit de quelques jours à peine celle lancée vendredi par M. Axworthy et le premier ministre Trudeau, qui ont révélé que les compagnies désireuses d'obtenir l'aide gouvernementale, devraient également se plier à la politique du six et du cinq p. cent dans les

hausses de salaires, de prix et de revenus.

Hier aux Communes, le ministre des Finances, M. Allan MacEchsen, a révélé que le cabinet prépare des directives à ce sujet, mais il lui a été impossible de promettre que ces directives seraient rendues publiques. L'affaire a fait sursauter le chef conservateur, M. Joe Clark, qui a signalé qu'en raison du climat d'incertitude qui entoure actuellement l'économie, il serait «criminel» de soumettre le milieu des affaires à de nouvelles règles secrètes et arbitraires. Il a signalé que si le gouvernement devait agir ainsi dans le cas présent, il pourrait tout aussi bien forcer les compagnies qui demandent l'aide fédérale à appuyer le Parti libéral dans l'avenir.

Le CPQ veut garder les anglophones au Québec...dans l'intérêt des francophones

■ (PC) — Le Conseil du patronat du Québec a fait appel au gouvernement du Québec, hier, dans le but d'enrayer l'exode des anglophones qui quittent la province, et ce «dans l'intérêt des francophones».

«Le Québec a absolument besoin de sa minorité anglophone, et le gouvernement du Québec doit la

garder ici», a affirmé le CPQ, par le biais d'un communiqué.

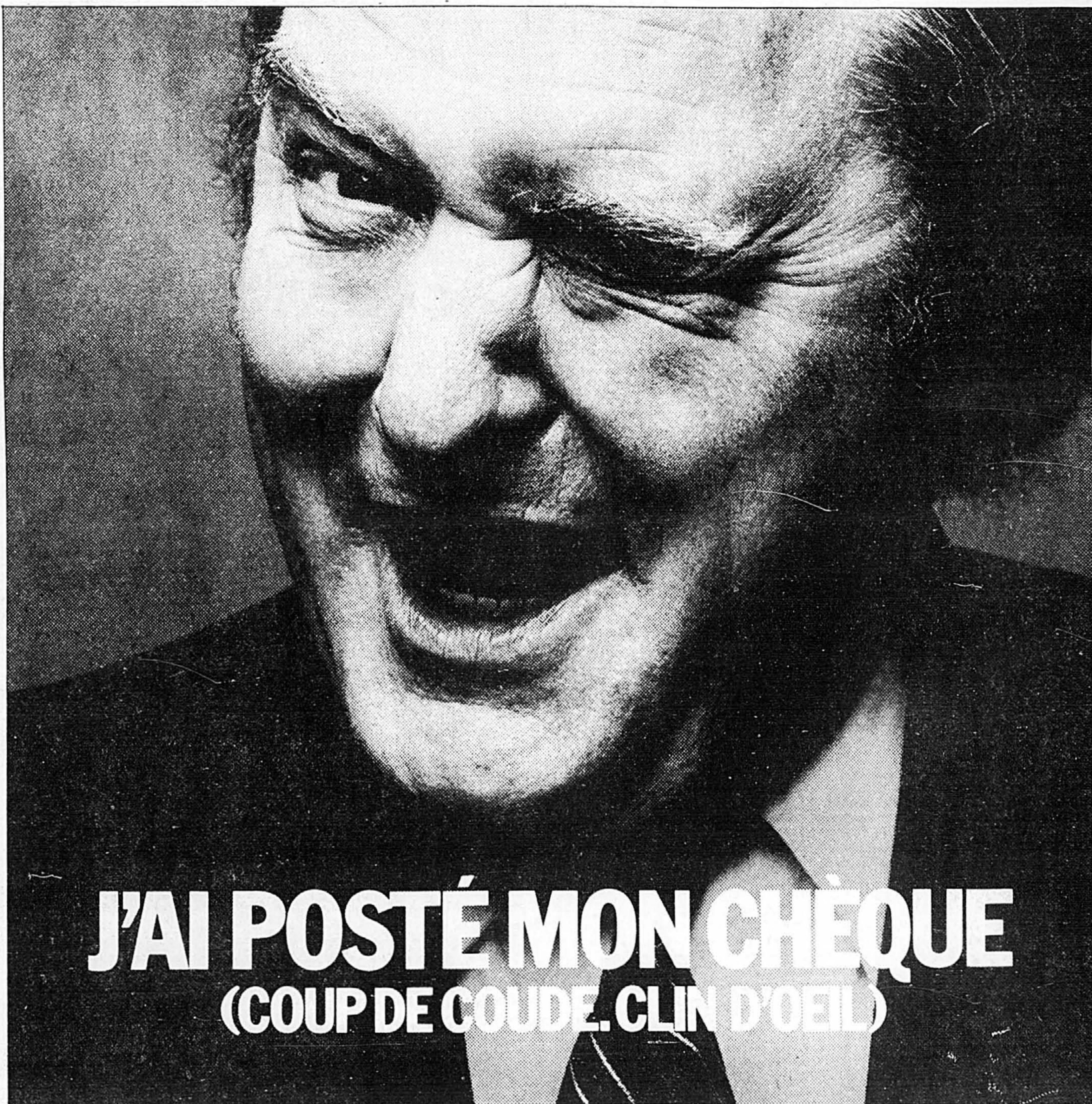
Le président et le vice-président du CPQ, MM. Sébastien Allard et Ghislain Dufour, ont publié ce communiqué à la suite de la divulgation de statistiques voulant que le Québec ait perdu 160,000 habitants au cours des cinq dernières années, dont 140,000 anglophones.

«Ces statistiques devraient inquiéter les responsables de l'économie du Québec et devraient induire certains politiciens à changer leur approche à l'endroit de la communauté anglophone», écrit-on dans le document.

Selon le CPQ, l'émigration des anglophones coûte cher au Québec: ceux-ci gagnent des salaires

plus élevés que la moyenne, paient donc beaucoup d'impôts, et démenagent, en même temps que leurs personnes, leurs comptes en banque et leurs avoirs.

«Il s'agit souvent, également, d'intervenants économiques importants. Lorsqu'ils seront installés ailleurs, ils oublieront sans doute le Québec dans leurs prières pour longtemps», a assuré le CPQ.



J'AI POSTÉ MON CHÈQUE (COUP DE COUDE CLIN D'OEIL)

C'est une vieille blague. Malheureusement, elle reflète l'opinion que trop de gens se font du service postal. Mais rassurez-vous, la situation s'améliore.

Vous en doutez peut-être! C'est pourtant vrai.

Voyez-vous, depuis le tout début, la priorité absolue de la Société canadienne des Postes a été l'amélioration du service.

Il fut un temps, pas tellement éloigné d'ailleurs, où la poste avait une réputation enviable.

C'est maintenant une toute autre histoire. Mais pas pour longtemps. Nous allons regagner nos épaulettes.

Car personne ne le souhaite autant que les quelque 60,000 employés de la Société.

Ce sont ces mêmes employés qui traitent, acheminent et distribuent chaque année quelque 6,5 milliards de pièces de courrier vers 7,9 millions de points de remise au Canada

et vers 164 autres pays.

L'amélioration du service n'est pas une tâche impossible. La preuve: durant le premier trimestre de l'année en cours, 83% du courrier de première classe a été livré à temps, comparativement à 74% durant la même période l'an dernier.

C'est un début!

Évidemment, on ne peut changer du tout au tout, du jour au lendemain. Mais c'est parti... et ça va marcher.

Nous voulons vous assurer un service postal efficace. Vous y avez droit. Mais pour y arriver, nous avons besoin, entre autres, de votre patience, de votre encouragement, de votre compréhension et... de votre courrier.

En retour, nous nous engageons formellement à vous mieux servir.

Cet engagement, vous en verrez les résultats dans les mois à venir.

Merci.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES. C'EST PARTI. ET ÇA VA MARCHER.

Canada

EN BRIEF

Contrôle des salaires: le rail touché

■ Le président du Conseil du Trésor a annoncé hier soir que le gouvernement permettra aux syndicats des employés de la fonction publique de négocier les clauses non-matérielles durant les deux années au cours desquelles les augmentations salariales de ces travailleurs doivent être limitées à six et cinq p. cent.

Dévoilant certaines propositions d'amendements à la loi de contrôle des salaires des fonctionnaires, M. Donald Johnston a également annoncé que l'application du contrôle des salaires serait étendue aux employés de CP Rail et des autres sociétés privées de chemins de fer, qui négocient leurs conventions conjointement avec les employés des Chemins de fer nationaux, une société d'Etat.

Exceptions au plafond de six p. cent

■ Le ministre de l'Habitation, M. Paul Cosgrove, a indiqué hier qu'il demandera au cabinet d'autoriser des hausses de loyers supérieures à six pour cent pour certaines unités de logement sous juridiction fédérale. Il proposera également, a-t-il aussi fait savoir, pour les six prochains mois, un gel du prix des maisons vendues en vertu du Fonds de garantie des hypothèques de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. M. Cosgrove a déclaré en présence des journalistes que, de façon générale, la SCHL se proposait de maintenir à six pour cent cette année, et à cinq pour cent l'an prochain, les hausses des loyers qu'elle contrôle. Il cherchera toutefois à obtenir des exemptions à la politique fédérale de restriction des prix pour certains projets d'habitation non lucratifs afin que ces projets puissent maintenir à un bas niveau les loyers des locataires à bas revenus.

La loi sur le viol

■ Les modifications proposées aux lois canadiennes sur le viol en sont à leur 11e heure au Parlement. Une lutte de vie ou de mort est amorcée, et les féministes du pays sont divisées sur le contenu de la future loi. Dix-huit mois après que le gouvernement eut déposé le projet de loi C-53 sur les amendements au Code criminel, ses modifications ont gagné des appuis de principe de la part de tous les partis politiques. Cependant, les chapitres sur la pornographie infantile et le sexe en groupe ont ralenti le passage du projet de loi au statut de loi. Avec moins de deux semaines avant la clôture de la session parlementaire, le projet de loi C-53 reste captif d'une course contre la montre. A moins que les partis politiques n'en viennent à un accord avant que la Chambre des communes n'ajourne, le projet de loi sera relégué aux oubliettes. Pour la majorité des groupes féministes qui effectuent un lobby au gouvernement, cela représenterait un statu quo désastreux pour une loi sur le viol qualifiée d'archaïque et d'inutile.

Charte des droits et écoute électronique

■ Selon l'avocat Alan Gold, le récent acquittement de six de ses clients, accusés de conspiration pour trafic de stupéfiants, présage les changements qui vont se produire dans les lois de l'écoute électronique au Canada, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Charte des droits. Dans cette cause, le président du tribunal a rejeté les enregistrements de 10,000 à 15,000 conversations téléphoniques, disant que la police avait manifesté trop de zèle. «Je vais sûrement soulever la Charte des droits dans la prochaine cause d'écoute électronique que je vais plaider», a déclaré Me Gold.

Recherche: 1.13 p. cent du PNB

■ Une publication du ministère des Sciences fait savoir que les dépenses nationales pour la recherche ont atteint 1.13 pour cent du produit national brut, en 1981, le plus haut niveau depuis une décennie. C'est une augmentation de 19.7 pour cent par rapport à 1980. Selon Statistique Canada, les dépenses pour la recherche s'établiront à 1.2 pour cent du PNB en 1982. L'objectif du gouvernement, fixé en 1980, est de 1.5 pour cent au 31 mars 1986. La proportion n'était que de 0.9 pour cent en 1979. C'est surtout l'entreprise privée qui a augmenté sa participation, la faisant passer à 43 pour cent du total. Le ministre John Roberts a déjà déclaré qu'il aimerait que la participation privée passe à 50 pour cent au 31 mars 1986.

Garon inaugure un premier mini-marché de quartier

C'est une surprise agréable pour beaucoup d'usagers qui descendent du métro Henri-Bourassa. En rentrant chez eux, ou entre métro et autobus, ils peuvent acheter des produits frais locaux, du maïs nouveau, les dernières fraises ou les premiers bleuets de la saison, les premières petites pommes vertes d'été, les premières tomates de champ, des oeufs, du miel, du sirop d'érable, de la farine de sarrasin. De quoi agrémenter la table du souper, ou compléter le marché de la semaine. On peut même apporter une plante verte ou des fleurs en pots.

JEANNE DESROCHERS

De la fraîcheur pour le béton, une ville plus humaine, un contact direct entre consommateur et producteur, voilà les avantages qu'y voit le ministre Jean Garon, de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, invité hier midi à inaugurer ce premier de cinq mini-marchés de quartier, une initiative de l'administration municipale.

M. Garon a rappelé d'autres événements où son ministère a été appelé à collaborer avec l'administration municipale, et en particulier avec les experts du Jardin Botanique: l'organisation des Florales, la location du Stade Olympique pour le Salon de l'Agriculture et de l'alimentation, le lancement du concours des villes et villages fleuris, qui suscite cette année la participation de 700 municipalités.

Le vice-président du comité exécutif, M. Pierre Lorange, a souligné que cette expérience des mini-marchés permettrait de remettre partiellement en activité, après le marché Maisonneuve, deux anciens marchés de Montréal, le Marché Saint-Jacques, coin Amherst

et Ontario, et le marché Bonsecours, à quelques pas de la place Jacques-Cartier, en plein coeur du Vieux Montréal.

Une autre station de métro, celle du Champ de Mars, aura son mini-marché, et on en trouvera un cinquième à Côte-des-Neiges, au coin de l'avenue Jean-Brillant, sur le terrain de stationnement municipal.

Ces marchés ouvriront de 11 heures du matin à 7 heures du soir au début de la semaine, jusqu'à 9 heures le jeudi et le vendredi soir, et jusqu'à 5 heures le samedi. Avec une exception pour celui du Marché Bonsecours, le seul qui sera ouvert le dimanche, et qui ne fermera qu'à 9 heures le soir pendant tout le week-end.

On a noté hier, au mini-marché Henri-Bourassa, des prix qui peuvent se comparer à ceux des plus gros marchés: les fraises à 75 cents la chopine (ou \$8 la «crate»), les bleuets à \$1, les framboises à \$1.50, les pommes à \$2.50 le panier de 5 à 6 livres (les contenants plus petits coûtant 75 cents et \$1.50); les tomates de champ à \$1.50, \$2 ou \$3 les paniers d'une chopine, d'une pinte ou de deux pintes, les poivrons, les concombres, les radis, à trois pour un dollar; les oeufs de poules nourries au grain, de \$1.25 à \$2, selon la grosseur, le sirop d'érable à \$3 la boîte.



Mme Bibiane Quenneville fait les honneurs de son kiosque de pomiculteur au ministre Garon et au vice-président du comité exécutif de Montréal, M. Pierre Lorange

Photo Jean Allen LA PRESSE

MIAMI BEACH
Séjour de 7 nuits au prix de 6.
Séjour de 14 nuits au prix de 12.
À partir de \$90 US par personne en double. Incluant petit déjeuner continental tous les jours, 10% d'es-compte sur repas et boissons, cocktail party, panier de vin et fromage, tennis gratuit, leçon de ski nautique. Forfait disponible sur réservation confirmée à l'avance.

VOYAGES TRAVELAIDE
LA PREMIÈRE AGENCE DES QUEBÉCOIS
Montréal, 7 bureaux, 845-8225 (St-Denis)
Rive sud, 3 bureaux, 679-3777 (Longueuil)
Nord, 4 bureaux, 687-0880 (Laval)

APPRENEZ L'
ANGLAIS
avec nos SPÉCIAUX
4 semaines INTENSIVES pendant le jour
10 OU 20 semaines, le soir
Pour une démonstration et un test gratuits, appelez
GALOIS®
Depuis 1965
844-5060
1410, rue Stanley, métro Peel Permis 749-755

GOOD YEAR
LES PNEUS QU'IL VOUS FAUT. MAINTENANT À RABAIS!

Pneus pour la plupart des voitures

	DIMENSION	NOTRE PRIX COURANT	PRIX DE VENTE
Eagle Notre meilleur radial d'été	P185/75R13	103,95 \$	89,95 \$
	P195/75R14	122,95	109,95
	P205/75R14	127,95	113,95
	P215/75R14	137,95	122,95
	P225/75R14	149,95	133,95
	P205/75R15	129,95	115,95
	P215/75R15	141,95	126,95
	P225/75R15	149,95	132,95
	P235/75R15	165,95	146,95
	Viva & Viva II Un radial de prix populaire	P155/80R13	68,95 \$
P185/80R13		79,95	69,95
P185/75R14		85,95	75,95
P195/75R14		87,95	79,95
P205/75R14		91,95	81,95
P195/75R15		93,95	83,95
P205/75R15		97,95	86,95
P215/75R15		103,95	92,95
Non-radial Qualité fiable	A78-13 Cruiser	55,70 \$	39,95 \$
	E78-14 Polystreak	59,95	49,95
	G78-15 Polystreak	64,95	53,95

PNEUS POUR CAMIONS LÉGERS Épargnez 20% ou plus

DIMENSION	NOTRE PRIX COURANT	PRIX DE VENTE
Sans chambre à air		
670-15 6 EP Traction Hi-Miler (Motif Rib)	88,65 \$	69,95 \$
670-15 6 EP Traction Sure Grip (Motif Traction)	96,90 \$	77,95 \$

JANTES CUSTOM

Épargnez 25 \$ la paire.
Épargnez 60 \$ à l'achat de 4.
Nous vendons les jantes Keystone et autres marques connues. Si nous n'avons pas les jantes que vous recherchez en stock, nous ferons tout notre possible pour les obtenir pour vous. Pose comprise. Boulons et couvre-moyeux en sus.

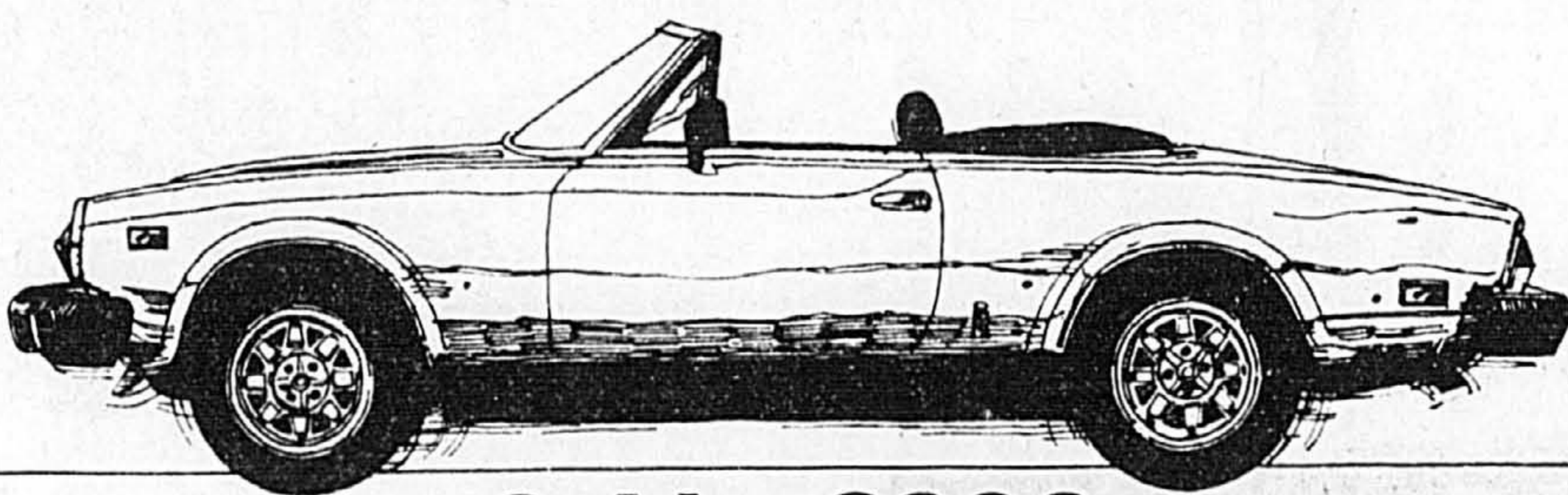
CENTRES GO GOOD YEAR

Consultez le répertoire pour d'autres adresses de pneus!
Soyez prudent — téléphonez pour prendre rendez-vous

** MONTRÉAL 5750, ch. Côte-de-Liesse 731-6471	LAVAL (CHOMEDEY) 1250, boul. Labelle 688-3575	DOLLARD-DES-ORMEAUX 3614, boul. Saint-Jean 620-2341	AHUNTSIC 10220, boul. Saint-Laurent 381-2591	LONGUEUIL 85, boul. Sainte-Foy 679-5250
MONTRÉAL 2615 est, rue Ontario 527-8364	* ST-LAURENT 1340, Montée-de-Liesse 334-9312	SAINT-LÉONARD 9255, boul. Lacordaire 325-3280	LAVAL (PONT-VIAU) 366, boul. des Laurentides 667-0210	* VILLE D'ANJOU 8301, boul. Métropolitain 354-7444
CENTRE-VILLE, MONTRÉAL 11 est, boul. de Maisonneuve 849-8031	LASALLE 1870, av. Dollard 383-0633	MONTRÉAL 5135, rue Papineau 527-9854	CHATEAUGUAY 104, rue d'Anjou 691-3160	MONTRÉAL-NORD Centre du Pneu Fleury 3950 est, Fleury 328-2835
Garage Lehoux et Simard 450 Jacques Cartier sud St. Jean, P.Q. 347-6555	Auto Grand Tourisme Inc. 1740 Boul Labelle Chomedey Laval, Quebec 331-6554	DOLLARD-DES-ORMEAUX 4910, chemin des Sources 684-9532	SAINT-MICHEL 3845 est, rue Jean-Talon 729-4394	MONTRÉAL-NORD * Lundi à vendredi 7h30 a.m. à 5h30 p.m. Samedi: Fermé * Samedi: 8h a.m. à 12h.

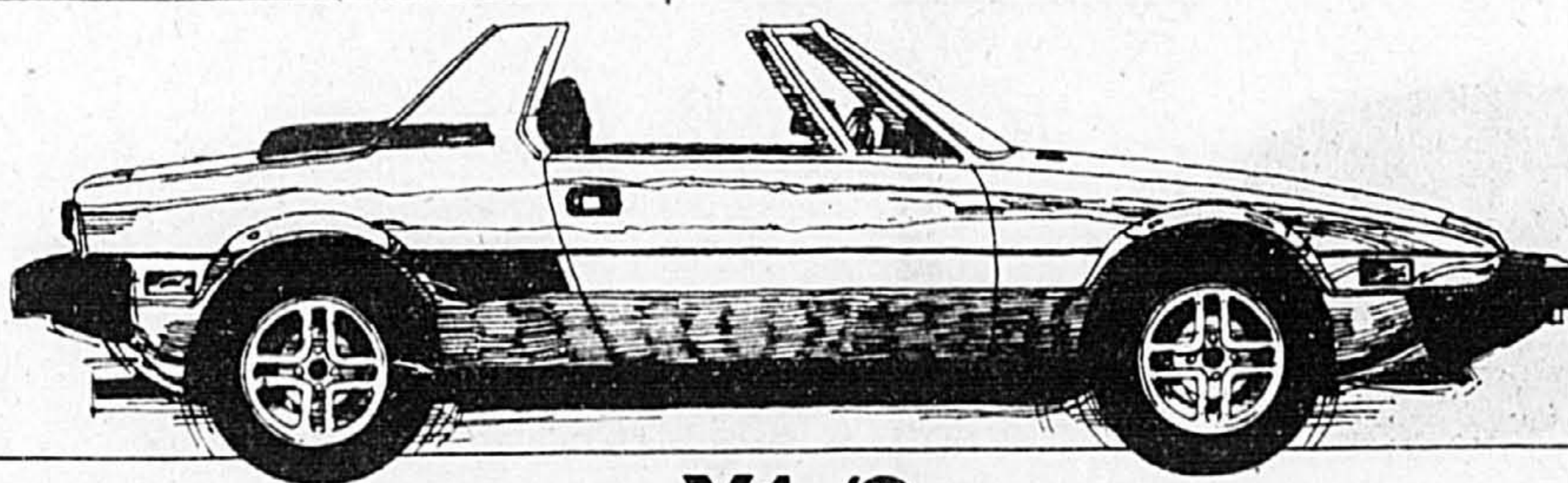
Voitures décapotables. Prix imbattables.

Nous soldons les sportives italiennes.



Spider 2000

Dessinée et construite par Pininfarina, Italie Moteur 2 litres à injection, double arbre à cames en tête Boîte 5 vitesses avec surmultiplication Servofreins à disque aux 4 roues Modèle décapotable avec housse



X1/9

Conçue par le célèbre carrossier italien Bertone Moteur central, tenue de route exceptionnelle Injection de carburant Toit Targa amovible Boîte 5 vitesses avec surmultiplication Modèle performant et économique

Auto Allard Inc. 2039 Chemin Chambly Longueuil, Quebec 674-8734	Auto Grand Tourisme Inc. 1740 Boul Labelle Chomedey Laval, Quebec 331-6554	Coiteux Autos Ltee. 5235 Avenue Patineau Montreal, Quebec 526-3363	Luciani Automobile Inc. 9510 Boulevard St. Michel Montreal, Quebec 384-7120
Garage Lehoux et Simard 450 Jacques Cartier sud St. Jean, P.Q. 347-6555	Subaru Montreal 2085 St. Catherine Street West Montreal, Quebec 937-4288	Ninth Avenue Motor Sales Ltd. 895 St. Louis Lachine, Quebec 637-5887	

TOUS LES MAGASINS Lundi à vendredi: 7h30 a.m. à 6h p.m. Samedi: 8h a.m. à 17h p.m. On l'attend toujours à plus • Communiquez avec nous!

Les 245 morts du déluge japonais: le prix d'un développement irréfléchi du territoire

■ TOKYO — «Jamais je n'aurais cru que la pluie puisse être aussi dévastatrice», fait remarquer M. Isumi, 66 ans, de Nagasaki, la deuxième ville atomisée du Japon, après Hiroshima. Il a perdu sept membres de sa famille et sa nouvelle maison. Le véritable déluge qui a frappé pen-



HUGUETTE LAPRISE

(collaboration spéciale)

dant trois jours le Kyushu, île du sud de l'archipel nippon, a tué 245 personnes tandis que 13 autres sont toujours portées disparues. Une évaluation sommaire des dégâts a chiffré ceux-ci à plus d'un quart de milliard de dollars.

Au lendemain de cette catastrophe, ce «gerira gou» (déluge guérilleros) comme on l'appelle ici,

les Japonais commencent à soulever la question des responsabilités. Il y a bien sûr une large part de fatalité. Les pluies torrentielles sont dues, alors que s'achève la saison des pluies, à l'éclatement localisé de cumulus-nimbus. Cependant, on se demande s'il est normal que, dans un pays aussi technologiquement avancé que le Japon, la pluie cause autant de victimes.

Confusion des météorologues

Dans les premières trois heures du cataclysme, 518 millimètres de pluie ont été enregistrés dans la seule ville de Nagasaki. Pendant plus de 36 heures, les pluies se sont déversées au rythme de 20 à 60 millimètres à l'heure. Cela, les météorologues, en dépit de leur équipement sophistiqué, ont été incapables de le prévoir. Tous au plus ont-ils prévu 50 millimètres de pluie pour la première nuit.

Pendant les trois jours qu'a

duré l'orage, les météorologues ont donné des prévisions qui n'ont fait qu'ajouter à la confusion générale. A un certain moment, ils annonçaient que le front pluvieux se dirigeait vers l'est du pays, sur Honshu, l'île principale de l'archipel, pour faire savoir une heure plus tard que le front pluvieux se maintenait plutôt au-dessus de l'île Kyushu. Ce qui supposait d'autres averses tout aussi dévastatrices que les premières. On arrivait finalement à ce que ce front pluvieux fuyait plutôt vers la Chine.

Ils n'ont donc pas pu prévenir à temps de l'imminence du déluge. Tous ont été pris par surprise. Il a donc été impossible d'évacuer la population sous les pluies qui tombaient avec une rapidité et une intensité paralysantes.

Il est bien entendu difficile d'établir la part des responsabilités et de la fatalité. Mais dans cette catastrophe, le déséquilibre appa-

rait. C'est avec justesse que le géographe français, Augustin Berque, rappelle que «le Japon, une des nations dont la culture fondait le mieux son harmonie dans la nature, est devenue celle qui a sacqué son patrimoine naturel avec le plus de détermination. Les équipements urbains, le bien-être des habitants ont été sacrifiés aux impératifs économiques.»

«Pour les développeurs comme pour les politiciens et le gouvernement japonais, les hommes ne font pas le poids dans cette logique. Les collines ont été rasées, les montagnes grugées, les forêts domaniales déboisées. Le contact naturel de la terre et de la mer a été coupé. Ainsi la ville de Nagasaki, qui accuse aujourd'hui le plus de victimes dans la catastrophe, est devenue, avec l'augmentation des zones résidentielles à flanc de montagnes, un vrai entonnoir.

«Les entreprises, toujours à la recherche de nouveaux terrains

dans un pays où ils sont en nombre infime, tranchent à angles droits les côtés d'une montagne et érigent, sur la surface plane ainsi obtenue, de nouvelles habitations. On s'interroge sur les précautions qu'ils prennent pour rendre sécuritaire le sol ainsi manipulé. Personne n'est étonné aujourd'hui qu'à Nagasaki seulement il y ait eu 158 glissements de terrains provoqués par les pluies abondantes. Autre exemple: un nouveau développement résidentiel dans la ville de Narutaki a été englouti par un glissement de terrain long de 150 mètres et large de 50 mètres. Les techniques d'hydraulique et de protection des pentes, où le Japon avait acquis une rare maîtrise, ont cédé le pas en peu d'années, à l'implantation de complexes industriels géants et de tours d'habitations.»

Dégradation des équilibres

Les rivières et les cours d'eau

ne sont pas non plus dans un état pour recevoir des pluies diluviennes. Il est étonnant de constater cela au Japon, dans ce pays où l'on connaît une très longue saison des pluies. 62 pour cent de l'équipement des rivières est inadéquat. Il faudrait de plus 75 ans pour remédier à la réduction des cours d'eau, simples instruments de l'économie, qui, gonflés par des pluies torrentielles, enterrent vivants les hommes et noient les récoltes. Il a fallu à peine quelques heures, en effet, pour que les deux rivières, Nakajim et Urakam, qui traversent la vallée de Nagasaki, sortent de leurs lits et inondent plus de 25,000 habitations et commerces.

Au Japon, les sinistres comme celui de la fin de semaine, ce qui apparaît la preuve de la dégradation des équilibres anciens, se sont multipliés.

Craven "A," premier choix* pour la légèreté!

*Aujourd'hui, beaucoup plus de fumeurs préfèrent CRAVEN "A," à toute autre marque de cigarettes légères.



CRAVEN "A" filtre mieux pour votre bon goût.